

UN ASPECT DE L'ORGANISATION INTERNE
DES PARTIS POLITIQUES:
LE CONGRÈS LIBÉRAL DE 1932¹

PAR

MARC D'HOORE

Licencié en Histoire ULB

“Il n'est point cependant de grand groupement politique où l'on ne trouve une grande variété d'aspirations, leur unité ayant pour ciment l'adhésion à des principes communs, et leur densité ayant pour cause une appréciation divergente des modalités selon lesquelles la réalisation de ces principes doit être poursuivie.”

(A. DEVÈZE, *Rapport sur la tactique du parti*, Bruxelles, 1920, p. 4)

INTRODUCTION

Actuellement, le congrès constitue l'un des rouages fondamentaux dans la vie et le fonctionnement interne des partis politiques.

Représentant, pour ceux-ci, l'instance la plus importante – du moins, en théorie – le congrès est convoqué à de multiples occasions, au point qu'il est devenu, aux yeux de la plupart des citoyens, l'une des manifestations les plus familières de l'activité des partis.

Il est frappant à cet égard, d'observer le contraste qu'accuse une comparaison avec le passé, spécialement si l'on considère le cas de l'ancien parti libéral.

1. Cet article reproduit la communication que nous avons présentée à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, le 18 novembre 1989. Nous en avons bien entendu détaillé la structure. Par ailleurs, nous avons pu tirer profit non seulement des analyses publiées ici même par Jeffrey Tyssens, mais aussi des commentaires très obligeants de l'auteur. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Événement exceptionnel dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le congrès libéral constitue tout à la fois, en l'absence d'organes centraux, le seul lieu de rencontre extra-parlementaire entre libéraux des quatre coins du pays et l'objet de virulentes polémiques dont l'enjeu regarde rien moins que la formulation du programme du parti.

Le premier congrès, convoqué à Bruxelles (14 juin 1846) par la société de l'Alliance,² avait fait date. En dotant l'opinion libérale d'un programme général³ et d'une esquisse d'ossature⁴ perfectionnée "sur le papier" à l'occasion d'une seconde assemblée réunie en mars 1847, il marque la naissance officielle du parti et inaugure formellement l'ère des gouvernements homogènes.⁵

Mais l'expérience n'est guère relancée durablement, en dépit des engagements souscrits par les délégués des associations libérales.⁶ Le deuxième congrès libéral (28 mars 1847), réuni sur fond de querelles internes, se solde déjà par un échec. Les divisions qui ne cesseront de ronger le libéralisme, la solide répugnance manifestée par les éléments doctrinaires et modérés – qui composent les gouvernements libéraux – à soumettre leur bilan politique à l'examen de semblables assemblées, dont ils redoutent des orientations trop poussées et excessivement contraignantes, interdisent pour longtemps la convocation d'un nouveau congrès, promis par les progressistes et les radicaux à l'approfondissement du programme de 1846.⁷

Celui-ci, partiellement accentué à l'issue du "Convent" (13 juillet 1870), réuni à la hâte au lendemain de la défaite électorale essuyée par les

2. Association électorale, créée à Bruxelles en 1841, sous l'impulsion de la franc-maçonnerie.

3. Articulé sur la réforme électorale à réaliser par "un certain abaissement du cens" et par l'adjonction au corps électoral de capacitaires, sur l'indépendance du pouvoir civil et sur l'organisation à tous les degrés d'un enseignement public.

4. "Confédération générale du libéralisme de Belgique".

5. Cf. A. MIROIR, "Le Congrès libéral de 1846", dans H. HASQUIN et A. VERHULST (dir.), *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, 1989, p. 67-74.

6. L'article 7 de la "Confédération générale du libéralisme" prévoyait la possibilité de réunions régulières, à déterminer par la Société de l'Alliance. En réalité, cette dernière, minée par des dissensions internes, disparut après 1847.

7. Voir P. LEFÈVRE, "L'organisation du parti libéral de 1846 à 1914", dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 75-82.

listes libérales,⁸ demeurera jusqu'à la fin du régime censitaire, la référence autorisée du libéralisme.

Mise sur pied en 1875, dans le climat d'union qui prévaut momentanément au sein du parti libéral, la Fédération des associations libérales compense très imparfaitement l'absence de congrès réguliers. L'organisation, dont la naissance répond pour une part au lancement de la Fédération des Cercles catholiques (1868), affiche pour ambition d'"assurer le triomphe de l'opinion libérale, notamment sur le plan électoral".⁹ Quelques initiatives sont prises effectivement, entre autres en ce qui concerne la propagation de la presse libérale et la révision des listes électorales. Cependant, sa faiblesse structurelle, son refus systématique de s'engager sur les questions de programme et sa détermination à se tenir à l'écart des oppositions qui déchirent le libéralisme, condamnent bientôt la Fédération à l'immobilisme. Dès le milieu des années 1880, celle-ci, à laquelle Frère-Orban avait reconnu, au moment de sa constitution, le "mérite de réveiller un peu les endormis",¹⁰ ne peut même plus prétendre remplir cette modeste fonction. La Fédération sombre peu à peu dans une léthargie dont elle ne sortira plus qu'à de très brèves occasions.¹¹

Les années qui suivent la chute du dernier Cabinet libéral (1884), voient culminer la controverse mettant aux prises doctrinaires et modérés, d'une part, progressistes et radicaux, de l'autre, et dont la question de l'extension du droit de suffrage forme le principal objet. Malgré les demandes réitérées des progressistes en faveur d'un nouveau congrès, et nonobstant les appels à l'union que multiplient des personnalités plus modérées, soucieuses avant tout de la préservation de l'unité du parti,¹²

8. Sur le Convent, convoqué à Bruxelles à l'initiative des libéraux anversois, et à l'écart duquel se tinrent une bonne partie des figures de proue libérales, cf. J. LORY, "Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'histoire de la lutte scolaire en Belgique", (*Recueil des travaux d'histoire et de philologie*, 6ème série, fasc. 18), Louvain, 1979, p. 463-473.

9. Article 2 des statuts de la Fédération (19 avril 1875).

10. Lettre de Frère-Orban à Trasenster, 26 juin 1875, Archives générales du Royaume, Papiers Frère-Orban, 1052. Le leader libéral n'avait pas été associé aux travaux précédant la création de la Fédération.

11. Sur la Fédération, voir e.a. J. LORY, *op. cit.*, p. 492-519 et P. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 77-78.

12. Voir notamment les positions défendues dans nombre de ses articles par E. GOBLET D'ALVIELLA, tels "De la convocation d'un congrès libéral et de la réorganisation du parti" (extrait de la *Revue de Belgique*), Bruxelles, 1887, 13 p.; "Le dilemme du parti libéral. Réorganisation ou dissolution (extrait de la *Revue de Belgique*), 1892, 16 p.

la rupture ne peut être évitée. Avec le congrès qu'ils tiennent les 29 et 30 mai 1887,¹³ les progressistes s'engagent désormais sur la voie de l'autonomie. Les tentatives de rapprochement effectuées en 1894, à la veille des premières élections au suffrage plural, en vue d'un congrès unique, s'avèrent infructueuses. Pour quelques années, les deux fractions mènent des existences séparées.¹⁴

À l'aube du 20^{ème} siècle, la situation se modifie toutefois et les libéraux, ranimés par l'introduction de la représentation proportionnelle et peu à peu ressoudés autour d'un programme commun aux accents plus nettement démocratiques (la "Déclaration des gauches libérales" du 21 décembre 1900), se dotent d'un embryon d'organisation moderne.

La création, dans le courant de l'année 1913, d'une série d'organes permanents – le Conseil national (en d'autres termes, l'"assemblée générale"), le Comité permanent, le Bureau – dont la composition et les compétences sont fixés par des statuts régulièrement approuvés, annonce la transformation des structures du parti et leur adaptation progressive au nouveau paysage politique.¹⁵

Toutefois, des congrès libéraux eurent lieu, encore, à différentes reprises – en réalité, jusqu'en 1961 – sans jamais revêtir le moindre caractère statutaire.

De telles assemblées furent ainsi réunies, l'une en juillet 1919, l'autre en octobre 1920, afin de définir les options libérales des années de l'après-guerre.¹⁶

En 1922, à l'occasion d'un débat au Conseil national du Parti libéral, il fut décidé officiellement, contre l'avis d'une fraction de l'assemblée, de ne pas octroyer au congrès une physionomie statutaire. On abandonna au

13. Premier d'une série qui s'échelonne jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale.

14. Cf. J. GAILLARD, *Un aspect du libéralisme belge à la fin du XIX^{ème} siècle. Les congrès progressistes de 1887, 1889 et 1890*, mémoire de licence inédit, Louvain, U.C.L., 1972; IDEM, "Un événement politique méconnu: le congrès libéral progressiste des 29 et 30 mai 1887", dans *Res Publica*, XVI, 1974, 5, p 589-600; P. LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 79 et suivantes.

15. Voir M. D'HOORE, "L'organisation du parti libéral de 1914 à 1961", dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 83-87.

16. *idem*, p. 83 et p. 86-87. Sur les décisions prises à ces congrès, on consultera notamment B. S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 1956, 5^{ème} tirage, Bruxelles, 1972, p. 352-353.

Conseil national – l'instance suprême – le soin d'apprécier l'opportunité de convoquer pareille assemblée.¹⁷

Suivant quelles circonstances, et pour quelles motifs, de telles réunions furent-elles, après cette date, encore organisées?

Quelles étaient la fonction et la portée du congrès libéral, et à quoi se rattache l'existence de semblables démonstrations?¹⁸

Que traduisent celles-ci en termes d'évolution structurelle et doctrinale?

Nul autre congrès ne l'illustre mieux que celui de juin 1932, dans la mesure où – nous verrons par la suite pour quels motifs réels – il permet d'apporter un éclairage original sur de nombreuses interrogations liées tant au programme qu'à l'organisation propre du parti libéral.

Par-delà cette perspective, c'est tout l'intérêt d'une étude consacrée à l'organisation interne d'une formation politique qui, pensons-nous, peut être mis en évidence.

I. À L'ORIGINE D'UNE CRISE: LE PARTI LIBÉRAL ENTRE FIDÉLITÉ À SES PRINCIPES ET "INTÉRÊT NATIONAL"¹⁹

On retrouve, aux sources de ce congrès de 1932, l'emprise du vieux problème scolaire, ou plus précisément, de ce qui était devenu, depuis la fin de la première guerre mondiale, le noeud de celui-ci, en l'occurrence la subsidiation de l'enseignement libre par les pouvoirs publics.²⁰

17. Cf. entre autres *L'Indépendance Belge* et *L'Étoile Belge* du 20 mars 1922.

18. Conseil national et congrès ont été fréquemment confondus. Entre 1919 et 1961, il n'y eut en réalité que dix congrès libéraux: les 26 et 27 juillet 1919, les 16, 17 et 18 octobre 1920, les 18 et 19 juin 1932, les 19 et 20 octobre ainsi que les 7 et 8 décembre 1935 ("journées libérales"), les 23 et 24 juin 1945, les 24 et 25 novembre 1945, les 16 et 17 décembre 1950, les 28 et 29 avril 1951 ("congrès doctrinal"), les 27 et 28 octobre 1956, les 6, 7 et 8 novembre 1959 ("congrès doctrinal"). Un ultime congrès libéral, réuni les 7 et 8 octobre 1961, consacra la transformation du parti libéral en Parti de la Liberté et du Progrès (P.L.P.).

19. Les circonstances générales de la convocation du congrès ont été détaillées dans plusieurs travaux que nous signalons en note 8. Nous ne faisons ici qu'en rappeler les traits saillants.

20. L'évolution de la question scolaire après 1919 a fait l'objet de plusieurs études de grande qualité. Voir notamment C. HANAK, *La subsidiation de l'enseignement primaire libre par les pouvoirs publics 1919-1933*, mémoire de licence inédit, U.L.B., 1985-1986, J. TYSENS, *Levensbeschouwelijke links en de schoolkwestie 1918-1932*, mémoire de licence inédit, V.U.B., 1987; du même, "De liberale partij en de schoolk-

Les nécessités de l'Union sacrée, imposée par la première guerre mondiale, avaient poussé les trois grands partis – catholique, socialiste et libéral – à conclure, en 1919, la trêve scolaire dans un but d'apaisement indispensable à la réalisation de la reconstruction nationale. C'est dans cette atmosphère que fut votée une loi qui, en mettant à charge de l'État les traitements des instituteurs communaux et ceux des instituteurs libres, confirmait le principe, introduit en 1914, de l'égalité des subsides entre les deux réseaux d'enseignement – le libre et l'officiel.²¹

Peu après, les premières élections au suffrage universel pur et simple (16 novembre 1919) modifièrent considérablement l'équilibre des forces politiques, en brisant la majorité absolue détenue par les catholiques depuis plus de 30 ans, et en ouvrant la voie au régime dit des coalitions.

On assista parallèlement à un déplacement des débats politiques majeurs, du domaine philosophico-religieux vers les problématiques sociales et économiques.²²

Dans ce contexte nouveau, le parti libéral, numériquement le plus faible des trois partis de pouvoir, suivit une voie tactique dont il ne devait plus guère s'écarter: tenter d'infléchir l'action gouvernementale en tirant

westie. De rol van het congres van 1932", dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XX, 1989, 1-2, p. 181-219.

21. Voir R. DE GROOF et J. TYSSSENS, "De partiële pacificatie van de schoolkwestie in het politiek compromisproces na de eerste wereldoorlog", dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, LXVI, 1988-2, p. 268-295.

22. Sur l'évolution de la situation politique après 1919, voir e.a. C.H. HÖJER, *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1969; H. HAAG, "La politique intérieure de 1914 à 1926", dans *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, 1975, p. 14-100; dans le même ouvrage, J. WILLEQUET, "La politique intérieure de 1926 à 1965", p. 101-134; H. BALTHAZAR, "Het maatschappelijk-politieke leven in België, 1918-1940", dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, Haarlem, 1979, t. 14, p. 148-199; X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, 1986, p. 224-247; E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, 1987, p. 151-167.

profit de sa position médiane – “d’arbitre”²³ – entre les deux “grands”²⁴.

Pareille stratégie se traduit par une présence quasi-permanente des libéraux au sein du gouvernement, le plus fréquemment avec les seuls catholiques,²⁵ et leur engagement dans une politique de concessions que bien des militants libéraux n’acceptèrent qu’à contre-cœur.

Envisagée sous cet aspect, toute l’évolution du parti libéral entre les deux guerres pourrait d’ailleurs se résumer en un équilibre délicat et imparfait entre cette orientation ouvertement “participationniste”, et vigoureusement défendue par la direction du parti au nom de l’“intérêt national”,²⁶ et d’autre part, la proclamation solennelle de fidélité aux orientations libérales traditionnelles.

Sur le plan scolaire, cette option s’exprima plus particulièrement par la réaffirmation, dans les programmes du parti, de la doctrine classique,²⁷

23. Termes employés par les dirigeants libéraux eux-mêmes. Cette conception d’un parti libéral dont la faiblesse numérique était compensée par sa place centrale sur l’échiquier mais aussi par son cachet élitiste (“parti de la qualité”), était très répandue chez les libéraux de l’entre-deux-guerres. Dans son Rapport (confidentiel) présenté au nom de la Commission chargée de rechercher les causes de la défaite du 5 avril (2 pages, dactyl., Archives générales du Royaume, Papiers Paul Hymans, 318), H. Speyer attirait tout spécialement l’attention sur “la réelle gravité” que présentait le départ des intellectuels vers le groupe de “l’Esprit civique” et la Ligue pour la Défense des Droits de l’Homme, car “c’est cette force morale qui constitue la richesse du parti libéral”.

24. A. VERHULST, “Liberale Partij (1914-1970)” dans *Encyclopédie van de Vlaamse Beweging*, tome 1, Tielt, 1973, p. 862; J. WILEQUET, “Les participations gouvernementales 1914-1961”, dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 282-287.

25. Entre 1919 et 1940, les libéraux ne furent absents du gouvernement que durant 335 jours. Cf. H. BALTHAZAR, *op. cit.*, p. 177.

26. Thème caractéristique du discours libéral officiel des années 1920 et 1930. Citons à titre d’exemple Paul Hymans, lorsqu’il note: “A aucun moment, le parti libéral ne sollicita le pouvoir (...). Chaque fois que les autres firent appel à lui, dans l’intérêt national, il prit sans crainte et sans calcul, sa charge de responsabilités (...). Ainsi [il] n’a cessé de servir le pays”. Cf. P. HYMANS, “Le parti libéral de 1909 à 1928”, dans *Le Flambeau*, octobre 1928, p. 398-399.

27. Maintien et développement d’un enseignement public, seul donné aux frais de l’État, accessible à tous les enfants et s’abstenant de toute attaque contre les opinions politiques ou religieuses des familles; respect de la liberté d’enseignement, garantie par l’article 17 de la Constitution. Cf. *Congrès libéral des 26 et 27 juillet 1919. Résolutions votées par l’assemblée*, Bruxelles, 1919; *Résolutions votées par le Congrès libéral des 16, 17 et 18 octobre 1920*, Bruxelles, 1924; *Plate-forme du parti libéral en vue des élections législatives de 1925*, Bruxelles, 1924; *Vade-mecum du propagandiste libéral*, Bruxelles, 1929.

assortie, dans la pratique, du respect du statu-quo législatif²⁸ et de l'acceptation du gonflement progressif des subsides.

Bien qu'accepté bon gré mal gré par le parti, le choix d'une telle politique s'accompagna d'incidents réguliers et se vit confronté à une opposition de plus en plus ouverte d'une partie croissante de la base militante du parti²⁹

Deux événements contribuèrent, fin 1931-début 1932, à accuser les divergences au sein du parti libéral et à enflammer les tensions internes.

D'une part, un congrès extraordinaire du P.O.B. (29 et 30 novembre 1931), déboucha sur un durcissement des thèses scolaires de ce parti qui fragilisait la position du parti libéral, étant donné que la motion adoptée se prononçait sur l'un des fondements traditionnels du programme de ce dernier et ranimait l'éventualité d'une conjonction libérale-socialiste caressée par la fraction "radicale".³⁰

L'autre événement se produisit quelques semaines plus tard à peine. Le 28 janvier 1932, le rejet en sections, par le groupe libéral de la Chambre,³¹ d'une proposition de loi réservant les emplois dans l'enseignement de l'État aux seuls diplômés de celui-ci, provoqua l'ébullition dans les associations libérales.³²

Début mars, la presse libérale révéla que le président du parti, Albert Devèze, avait pris la décision d'inscrire la question scolaire à l'ordre du

28. Statu-quo dont les mêmes programmes libéraux rappellent invariablement le caractère provisoire.

29. Au lendemain des élections communales d'octobre 1926, la puissante Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles regretta dans un ordre du jour les concessions scolaires faites à l'occasion de la conclusion d'alliances locales, provoquant ainsi la colère des chefs du parti. Cf. C. HANAK, *op. cit.*, p. 88-89, et J. TYSENS, "De liberale partij en de schoolkwesitie", p. 195-200. A la même époque, Richard Kreglinger (1885-1828), député libéral d'Anvers, relança les polémiques en prenant position en faveur de l'abandon des thèses traditionnelles du parti. Le Conseil national du 29 avril 1928 trancha en faveur du maintien de la doctrine traditionnelle.

30. C. HANAK, *op. cit.*, p. 76 et ss.

31. Celui-ci affirmait ne pas vouloir mettre en péril le pacte gouvernemental. Voir les explications d'Albert Devèze, président du parti libéral et président du groupe libéral de la Chambre dans sa tribune libre, "Actualités", *Le Soir*, 3 février 1932.

32. C. HANAK, *op. cit.*, p. 98; J. TYSENS, *op. cit.*, p. 202. La proposition de loi avait été introduite au mois de novembre 1931 par Léo Mundeleer, député libéral de Bruxelles, et François Fischer, député socialiste de Bruxelles. Outre Mundeleer lui-même, seuls quatre députés libéraux (sur vingt-huit) votèrent la proposition: le Bruxellois Raymond Foucart, le vieux député d'Arlon Camille Ozeray (1855-1938), l'Anversoise Louis Boeckx (1886-1963) et le Liégeois Jennissen.

jour de l'assemblée statutaire annuelle du Conseil national du parti, convoquée pour le 13 mars suivant.³³

Un tournant décisif était marqué. Au cours du Comité permanent qui précéda, le 12 mars, ainsi qu'au Conseil national, Devèze annonça son intention de convoquer dans de brefs délais un congrès libéral destiné à réexaminer le programme du parti dans la perspective des prochaines échéances électorales.³⁴

II. LES ACTEURS DU CONFLIT: PROFILS ET MOTIVATIONS

Quelques précisions s'imposent quant aux principaux acteurs de ce débat interne.

On les a généralement partagé en deux groupes distincts,³⁵ en fonction des options défendues par les uns et les autres.

- D'une part, l'aile modérée du parti, incarnée par deux de ses dirigeants les plus prestigieux, Paul Hymans, leader "historique" du parti,³⁶ et Albert Devèze,³⁷ président du parti depuis 1927³⁸ et vérita-

33. *L'Étoile Belge*, 8 mars et 9 mars 1932; *La Dernière Heure*, 8 mars 1932.

34. *Comité permanent du parti libéral*, séance du 12 mars 1932, p. 7-10, Archives du Centre Paul Hymans (ACPH), Fonds Paquier; *Conseil national du parti libéral*, assemblée statutaire du 13 mars 1932, p. 19-20, ACPH, Fonds Paquier. Sur les organes du parti libéral et leurs compétences, voir M. D'HOORE, "L'organisation du parti libéral de 1914 à 1961", dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 83-87.

35. C. HANAK, *op. cit.*, p. 83-85; J. TYSENS a mis en évidence l'existence d'une fraction minoritaire, influencée par des idées autoritaires et partisane d'une concentration à droite sur base d'un programme d'ordre. Cf. "De liberale partij en de schoolkwestie", p. 182-188.

36. Paul Hymans (1865-1941), professeur à l'ULB, député de Bruxelles (1900-1941), ministre d'État (1914), ministre des Affaires économiques (1917-1918), des Affaires étrangères en 1918-1920, 1924-1925 et 1927-1935, de la Justice (1926-1927), président de la première assemblée de la Société des Nations (1920).

37. Albert Devèze (1881-1959), avocat, député de Bruxelles en 1912-1939 et 1946-1958, député de Verviers (1939-1946), ministre de la Défense nationale en 1920-1923, 1932-1936 et 1949-1950, de l'Intérieur (1939-1940), des Affaires économiques (1946), ministre d'État (1930).

38. Succédant à Édouard Pécher, disparu prématurément, Devèze présida le parti libéral de 1927 à 1933. Il était le premier président élu en Conseil national, et à ce titre, le premier "véritable" président du parti au sens plein du terme. C'est antérieurement le Comité permanent qui procédait à cette désignation. Les prédécesseurs de Pécher étaient P. Hanrez (1913-1920) et A. Mechelynck (1920-1921).

ble chef de ce dernier.³⁹

Auréolés, pour certains d'entre eux, d'un prestige qui débordait les frontières du parti pour rayonner sur la scène politique nationale, voire – dans le cas d'Hymans – internationale, ces chefs étaient les artisans de la stratégie libérale de participation au pouvoir, justifiée par l'invocation opiniâtre de l'"intérêt national", et qu'ils devaient défendre avec acharnement devant le Conseil national du parti.⁴⁰

Tout en restant généralement fidèles à l'anticléricalisme traditionnel du parti, ils faisaient souvent montre d'une grande tolérance, par tempérament ou par évolution personnelle.⁴¹

Plutôt conservateurs, parfois franchement antisocialistes, ces libéraux modérés affichaient une préférence marquée pour la coalition ministérielle avec les catholiques,⁴² avec lesquels ils dirigèrent à plusieurs reprises le gouvernement.⁴³ Jamais, ils ne semblent avoir été réellement tentés de

39. M.-H. JASPAR, *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1968, p. 61.

40. Voir par exemple R. POURRET, *Pages libérales*, Liège, 1958, p. 71-72.

41. R. FÉNAUX, *Paul Hymans, un homme, un temps 1965-1941*, Bruxelles, 1946, p. 417, remarque que le leader libéral était "anticlérical contre son coeur, par légitime défense". Hymans a souligné lui-même que "les relations entre les partis et les individus ont été influencées par les épreuves endurées ensemble et les collaborations qui se sont nouées naturellement dans le danger, la résistance et l'effort de redressement". Cf. "Le parti libéral de 1909 à 1928", p. 397-398. Voir également, sur l'itinéraire d'Albert Devèze, les commentaires de A. MÉLOT, *Cinquante années de gouvernement parlementaire 1884-1934*, Bruxelles, 1934, p. 397, et ceux de C. H. HÖJER, *op. cit.*, p. 49, ainsi que le portrait qu'a consacré J. STENGERS à une autre figure modérée du parti: "Paul-Émile Janson", dans *Bulletin de la Commission des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5ème série, LIX, 1973 p. 202-300.

42. Comme le suggère clairement HYMANS, "Le parti libéral de 1909 à 1928", p. 395-396. Émile VANDEN BERGHE, dans l'ouvrage qu'il consacre à son héros, *Albert Devèze*, Bruxelles, 1935, p. 149, souligne non sans complaisance le "désaccord fondamental des tendances exprimées de part et d'autre" [entre socialistes et libéraux]. Voir aussi M.-L. GÉRARD, *Écrits de quarante années*, Bruxelles, 1949, p. 107-108. Dans ce texte, reproduisant un article paru dans la revue *Le Flambeau* en 1928, Gérard (1879-1955), ancien secrétaire du Roi Albert et ministre libéral des Finances en 1935-1936 et en 1938, défendait avec vigueur l'entente libérale-catholique et l'idée, chère également aux milieux libéraux modérés, du caractère "authentiquement national" du Parti libéral. Sur ce thème, voir F. BALACE, "Unité et défense nationales: deux combats libéraux?", dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 251-252.

43. De décembre 1921 à avril 1925 et de novembre 1927 à mars 1935. Au cours d'une assemblée du Comité permanent du parti, réuni au lendemain des élections législatives de mai 1929, Devèze, se fit l'avocat de l'alliance catholique-libérale pour

mettre sur pied un gouvernement avec les seuls socialistes, auxquels tant de questions, par ailleurs, les opposaient (défense nationale, politique économique, sociale et financière). Ils s'avéraient dès lors partisans d'une politique conciliante sur le plan scolaire, d'autant qu'ils rencontraient les catholiques sur la solution de nombreuses priorités,⁴⁴ et que ceux-ci les assuraient en retour d'une série de concessions.⁴⁵

Incontestablement, les tenants de cette aile libérale étaient convaincus que leur politique se conformait aux vœux du pays – et tout d'abord à ceux de la plus grande partie de la clientèle électorale libérale⁴⁶ – qui aspirait à la paix scolaire.⁴⁷ À l'inverse, ils redoutaient dans la démonstration d'un anticléricalisme trop agressif, la cause première d'un désastre électoral.⁴⁸

Dans les rangs mêmes du parti, cette tendance modérée, à laquelle on peut rattacher de façon générale, la plupart des figures de proue,⁴⁹

la constitution des députations permanentes. Il réussit à faire adopter, par 43 voix contre 6 et 1 abstention, un ordre du jour sur la question, rédigé, il est vrai, en des termes beaucoup moins explicites. Cf. *Comité permanent...*, séance du 16 juin 1929, p. 8-20, ACPH, Fonds Paquier.

44. E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *op. cit.*, p. 211-212.

45. Ainsi, dans les gouvernements de coalition libérale-catholique, tous les titulaires du département des Sciences et Arts (dénomination, depuis 1907, du Ministère de l'Instruction publique), appartiendront à la mouvance libérale, e.a. L. Leclère (octobre-novembre 1922), P. Nolf (novembre 1922-mai 1925), M. Vauthier (novembre 1927-mai 1931), R. Petitjean (mai 1931-octobre 1932)...

46. Ainsi que l'affirme Max-Léo Gérard dans ses *Écrits*, p. 117.

47. Voir par exemple les commentaires qu'a fait à ce propos R. FENAUX, *Paul Hymans, un homme, un temps*, p. 420: "Hymans n'est pas un doctrinaire. Le but de la politique, dit-il, est de concilier les hommes". On ne gouverne pas dans l'abstrait et contre le vœu du pays. Or les Belges aiment la mesure. Ils répugnent aux solutions radicales. L'indépendance du pouvoir civil et la démocratisation de l'enseignement satisfait l'opinion. Hymans en convient. Il appelle à son tour la paix religieuse, la paix scolaire, "la vraie paix des esprits". Cf. également M.-L. GÉRARD, *Écrits*, p. 112-115.

48. Très caractéristique de cette crainte, quoique énoncée en des termes volontairement dramatisés, est la mise en garde de Devèze qui clamera à plusieurs reprises, en 1932-1933, son refus d'être "l'homme de 1884" (allusion à l'écrasement du libéralisme et à la chute du cabinet Frère-Orban, sur fond de guerre scolaire, en juin 1884).

49. Par exemple, Adolphe Max (1869-1939), bourgmestre de Bruxelles et ami intime d'Hymans, Paul-Émile Janson (1872-1944) à Tournai, Fulgence Masson (1854-1942) à Mons, Émile Digneffe (1858-1937) et Charles Magnette (1863-1937) à Liège, Léon Dens (1869-1940) à Anvers, Maurice Lippens (1875-1956), ancien gouverneur de Flandre orientale... Même un homme comme François Bovesse (1890-1944),

s'appuyait sur la majorité des députés et sénateurs libéraux – les “gauches libérales”.⁵⁰ Elle disposait en outre du soutien fidèle de la plupart des organes de presse libéraux de Bruxelles et de province.⁵¹

Afin d'imprimer, sans trop de résistances, leurs vues à l'ensemble du parti, les leaders modérés pouvaient tabler sur des rouages particulièrement souples et aisément malléables. L'absence quasi-totale de mandat impératif dans les assemblées libérales contribuait indéniablement à amortir toute véritable pression et à ôter une possibilité de contrôle aux différents échelons de l'organisation interne.⁵² À ceci s'ajoutait la flexibilité des procédures de convocation et de déroulement du Conseil national, dont les dirigeants – Devèze en tête – savaient tirer profit, suivant les circonstances et les nécessités, pour se ménager un blanc-seing ou pratiquer le fait accompli.⁵³ Troisième élément, le style sibyllin et très général dans lequel étaient rédigés la plupart des résolutions et programmes libéraux,⁵⁴ accentuait l'inclination à un “unanimité” camouflant mal de très réelles ambiguïtés.⁵⁵

député de Namur et chef de file des libéraux wallons, ne semble guère, en dépit d'une solide réputation de “radicalisme”, s'être démarqué de cette tendance. Voir M. D'HOORE, “François Bovesse, député libéral wallon: bilan d'une activité parlementaire (1921-1934)”, dans *Actes du Colloque François Bovesse et son temps, organisé par l'Institut Jules Destrée*, Namur, 6 octobre 1990, Institut Jules Destrée (à paraître).

50. Appellation portée, jusqu'en 1961, par les groupes parlementaires libéraux. En 1932, Devèze est toujours président de la gauche libérale de la Chambre.

51. Et notamment *L'Étoile Belge*, *L'Indépendance Belge*, *La Flandre libérale*, *Le Matin d'Anvers*, *Het Laatste Nieuws*, *La Gazette de Charleroi*, *Le Journal de Liège*... Sur l'histoire de ces journaux, on se reportera à R. CAMPÉ, “La presse libérale depuis 1846”, dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 183-197.

52. De l'association communale vers la fédération d'arrondissement, de celle-ci vers les instances statutaires nationales, de ces dernières vers les groupes parlementaires...

53. Voir R. BEYST, *L'organisation du Parti libéral*, p. 23-28; M. D'HOORE, “L'organisation du parti libéral de 1914 à 1961”, p. 84-86.

54. Cf. B. S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale*, p. 352-355.

55. Situation que la presse de tout bord chargera féroce­ment: “Le parti [libéral] est un siège commode. Les ministres libéraux s'assoient dessus, et même sur les ordres du jour votés à l'unanimité, eux-mêmes compris”, *Le Flambeau*, janvier 1932, p. 111; “Nul ne fabrique mieux que lui [Devèze] un amendement, ne le bouscule, ne l'approuve ou ne le corrige qu'un rien pour lui faire dire exactement ce qu'il ne voulait pas dire”, dans *La Revue Générale*, mars 1932, p. 395.

Il faut noter d'ailleurs que la plupart des ces dirigeants entretenaient des relations plus qu'inégales avec la base militante – et radicalisante – du parti.

Toutefois, si l'aristocratique Hymans n'hésitait pas à afficher le profond dédain que lui inspiraient les militants – “ces personnages de médiocre valeur et de nuance radicale que mènent des politiciens de faubourgs (...) et dont les assemblées aussi vulgaires par le ton que par les tendances, nuisent au renom du libéralisme”⁵⁶ – Devèze par contre se révéla un excellent homme d'appareil. Tous ceux qui l'ont approché ont souligné son habilité manoeuvrière, son talent oratoire et la maestria avec laquelle il assurait la conduite du parti.⁵⁷ Au demeurant, il conservait de solides sympathies auprès de la base, en dépit des accrochages qui, par intervalles, l'opposaient à celle-ci.⁵⁸

- À l'autre bout de l'échiquier libéral se dessine la fameuse tendance des “radicaux”. Ce courant trouvait ses sympathies au sein de nombreuses associations politiques du parti – fédérations d'arrondissement et associations communales.⁵⁹ La Fédération bruxelloise, avec ses 14.000 membres au début de 1932,⁶⁰ constituait l'un de ses bastions les plus solides.⁶¹

56. P. HYMANS, *Mémoires*, publiés par F. VAN KALKEN, tome 2, Bruxelles, 1958, p. 743.

57. Cf. P.-É. JANSON, dans *Albert Devèze* (préface de l'ouvrage de É. VAN DEN BERGHE), p. 9-10: “De son siège présidentiel, il contient les avis turbulents, il arrête les exubérances, il calme les impatiences (...) et surtout, il sait choisir l'heure où il lui faut enfin donner de lui-même, apaiser les uns, rallier les autres et préparer à l'accord des éléments opposés sur une formule magique”. Mêmes jugements chez M.-H. JASPAR, *op. cit.*, p. 61 et chez J. VAN OFFELEN [qui fut son chef de cabinet en 1949-50], *La ronde du pouvoir*, Bruxelles, p. 63-65. Il faut constater néanmoins que la personnalité même de Devèze, et les conceptions qu'il se faisait de sa fonction, ne sont pas étrangères au profil équivoque dont le parti pâtit à plusieurs reprises.

58. “Il a été le plus grand espoir de son parti et demeure encore, aux yeux de beaucoup, l'homme tabou que les associations acclament et que les comités vénèrent” Cf. *La Revue Générale*, mars 1932, p. 393. C. HANAK, *op. cit.*, p. 89, a relaté en quels termes Devèze, au moment des incidents survenus à la Fédération libérale bruxelloise (1926) se plaignit auprès d'Hymans de l'attitude de “ces insupportables instituteurs, ces primaires intolérables et ces sous-vétérinaires de faubourgs”.

59. M.-L. GÉRARD, *op. cit.*, p. 102-106.

60. La Fédération revendiquait, en décembre 1931, 13.785 membres, chiffre en augmentation de 11, 6% par rapport à l'année précédente. Les plus grosses associations communales relevant de la Fédération étaient alors, outre celle de Bruxelles-Ville (2250 membres), celles de Schaerbeek (1922), d'Ixelles (1219) et de Molenbeek

À Liège, la permanence d'un courant radical, héritier de l'Association des Libéraux Progressistes, était également très perceptible.⁶²

Les radicaux étaient représentatifs de cette petite bourgeoisie libérale, dont les sensibilités divergeaient de celles des notables du parti,⁶³ et qu'a décrite l'hebdomadaire *Pourquoi Pas?* à travers les portraits souvent savoureux de ses chefs de file, Raymond Foucart, Léo Mundeleer et Fernand Blum.⁶⁴

Ces derniers se faisaient volontiers baptisés "jeunes libéraux" ou "jeunes turcs". En réalité, la plupart, au début des années trente, frisaient la cinquantaine,⁶⁵ et appartenaient à la même génération qu'un Devèze.⁶⁶ Mais, nous le constaterons plus loin, ils disposaient, il est vrai, d'une remarquable caisse de résonance auprès de la Fédération nationale des Jeunes Gardes Libérales de Belgique (F.N.J.G.L.B.), dont Blum assumait la présidence depuis 1921.

Par ailleurs, certains radicaux militaient activement dans des organisations laïques, telle la Ligue de l'Enseignement.⁶⁷

Au Parlement, leur courant s'exprimait, en ordre principal, par la voix de Foucart, de Mundeleer, de Jennissen. Côté presse, la puissante

(environ 1000), Cf. *L'Étoile Belge*, 29 février 1932. Dans la seconde moitié des années trente, le seuil des 16.000 membres aurait été franchi. Voir R. BEYST, *op. cit.*, p. 52.

61. J. GARSOU, *L'évolution du parti libéral à Bruxelles (1841-1939)*, Bruxelles, 1939, p. 10-11.

62. Voir J.-P. VALKENERS, *Le parti libéral à Liège de 1919 à 1940*, mémoire de licence inédit, U.Lg, Liège, 1981-1982. Le leader de l'aide radicale à Liège était l'avocat Émile Jennissen (1882-1949), député depuis 1922 et figure marquante du mouvement wallon.

63. Cf. F. VAN KALKEN, *Entre les deux guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1944, p. 29; C. H. HÖJER, *Le régime parlementaire belge*, p. 47-48.

64. Raymond Foucart (1872-1941), ancien bourgmestre de Schaerbeek et député de Bruxelles; Léo Mundeleer (1885-1964), conseiller communal d'Ixelles depuis 1919, député de Bruxelles; Fernand Blum (1885-1963), échevin de l'Instruction publique à Schaerbeek, président de la Fédération des Jeunes Gardes Libérales. Voir *Pourquoi Pas?*, 2 janvier 1925 (Foucart), 18 novembre 1932 (Mundeleer) et 2 janvier 1936 (Blum).

65. Au moment du congrès de juin 1932, Foucart est âgé de 60 ans, Mundeleer et Blum ont 47 ans, Jennissen, 50 ans.

66. Mundeleer avait milité avec Devèze dans un petit groupe d'étudiants libéraux à l'époque de leurs études à l'U.L.B.

67. Dans ses travaux, J. Tyssens a bien mis en lumière, avec une très grande précision, l'influence de cette organisation auprès de certains milieux libéraux.

Dernière Heure, *l'Avenir du Tournaisis* et *l'Express*, organe du radicalisme liégeois, défendaient invariablement leurs positions.

Les éléments radicaux se voulaient fidèles aux principes traditionnels et essentiels du libéralisme, dont l'anticléricisme devait constituer toujours l'épine dorsale. Selon eux, les catholiques restaient l'"ennemi". Beaucoup d'entre eux semblent avoir cultivé le souvenir nostalgique des grandes heures des cartels libéraux-socialistes d'avant 1914.⁶⁸

À leurs yeux, la trêve scolaire ne profitait qu'aux seuls catholiques – dont l'enseignement s'était effectivement développé de manière considérable depuis 1919 – au détriment de l'enseignement officiel. Ils déplorait avec d'autant plus d'amertume l'alliance privilégiée avec les catholiques dans laquelle ils voyaient les signes avant-coureurs d'un authentique glissement à droite du Parti libéral, et regrettaient que ce dernier sacrifiait pour l'"intérêt national" ses principes les plus chers.⁶⁹

Enfin – et ceci n'est pas négligeable – leurs critiques portaient sur la procédure de décision interne au parti. Porte-paroles des échelons inférieurs de ce dernier, les leaders du courant radical plaidaient régulièrement en faveur de l'établissement de contacts étroits entre les chefs et la base,⁷⁰ par la voie de convocations plus fréquentes et mieux ajustées du Conseil national,⁷¹ et réclamaient un respect strict des positions définies dans les programmes et les résolutions du parti. La réunion d'un congrès,

68. C. H. HÖJER, *op. cit.*, p. 47; M.-L. GÉRARD, *op. cit.*, p. 103-107. Après 1919, des alliances "anticléricales" (libérales-socialistes) avaient continué à se conclure, durablement ou non, au niveau d'un certain nombre de communes (par ex. Schaerbeek, Saint-Gilles, Tournai, Verviers, Gentbrugge, Virton...) et de provinces (notamment le Brabant).

69. C. HANAK, *op. cit.*, p. 84-85 et p. 90. Beaucoup de militants ironiseront sur le thème du "parti de la concession à perpétuité".

70. Problème récurrent au parti libéral durant l'entre deux guerres. En 1925 déjà, le rapport de Speyer pointait la "faiblesse de notre organisation" et "le manque de contacts entre les leaders et les organismes locaux" au rang des causes principales de l'échec libéral aux élections législatives du 5 avril. Cf. Rapport (confidentiel) présenté par M. H. Speyer..., 2 pages, dactyl., Archives générales du Royaume, Papiers Paul Hymans, 318.

71. Entre 1927 (année de l'accession de Devèze à la présidence du parti) et 1932, le Conseil national se réunit à neuf reprises. De ces assemblées, seules quatre avaient été convoquées pour raisons extraordinaires (6 novembre 1927, 27 novembre 1927, 1er décembre 1929 et 12 octobre 1930). Dans *L'organisation du parti libéral entre les deux guerres*, p. 23-27, R. BEYST a fourni de nombreux exemples de la manière – contestée par les radicaux – dont fonctionnait le Conseil national.

destiné à préciser le programme libéral dans le domaine de la politique scolaire, figurait au nombre de leurs revendications.⁷²

III. LA CRISE (JANVIER – JUIN 1932)

C'est dans cette atmosphère de tensions de plus en plus mal contenues et de mésentente grandissante sur l'orientation à donner au parti, que vint retentir le double choc de la motion socialiste et du refus de la proposition Mundeleer-Fischer.

Il est aisé de prendre la pleine mesure de l'impact provoqué par ces deux brûlots, lorsque l'on considère la fièvre qui s'empara des associations et des organismes libéraux.

En mars 1932, Jules Denis, rédacteur en chef du *Drapeau Bleu*, notait avec une pointe de satisfaction:

“De toutes parts, chez les nôtres, crépitent des ordres du jour exigeant la suppression des subsides; de partout s'élèvent des récriminations; des tas de personnes, jusqu'ici indifférentes, se fâchent”.⁷³

Un enthousiasme partagé par *La Pensée*, hebdomadaire de la Fédération nationale des Sociétés de Libres-Penseurs:

“De tous les coins du pays, les associations libérales se réveillent, dirait-on, sous le coup de fouet du rejet de la proposition Mundeleer-Fischer”.⁷⁴

Et de fait, ce sont d'innombrables d'ordres du jour indignés que déversent alors, dans la presse et auprès du président du parti, les associations communales libérales de Spa, de Schaerbeek, de Bastogne, de Grimbergen, d'Ixelles – l'association dont relevait Albert Devèze – de Gembloux, d'Aywaille, de Falisolle, le Liberale Volkspartij-Help-U-Zelve d'Anvers, l'association cantonale de Gembloux, les Fédérations d'arrondissement de Tournai, de Termonde, d'Audenarde, de Namur, de Verviers⁷⁵ ...

72. Voir e.a. C. HANAK, *op. cit.*, p. 88-89 et p. 90.

73. “Billet politique”, dans *Le Drapeau Bleu*, organe mensuel de la Fédération des Jeunesses libérales de Liège, mars 1932.

74. *La Pensée*, 6 mars 1932.

75. Cf. *L'Étoile Belge*, 20 janvier 1932 (Spa); 8 et 27 janvier (Schaerbeek); *La Pensée*, 14 février (Bastogne); *L'Étoile Belge*, 9 février (Grimbergen); *L'Étoile Belge*, 27 février (Ixelles); *L'Étoile Belge*, 3 mars (Gembloux); *Le Drapeau Bleu*, mars (Aywaille); *Le Drapeau Bleu*, avril (Falisolle); *Le Drapeau Bleu*, janvier (Help U Zelf); *Le Drapeau Bleu*, mai (cantonale de Gembloux); *L'Avenir du Tournaisis*, 29

Fin février, ce fut au tour de la Fédération nationale des Étudiants libéraux de Belgique (F.N.E.L.B.) à se prononcer en termes très sévères pour les dirigeants du parti.⁷⁶

Plusieurs Jeunes Gardes Libérales locales manifestèrent des positions identiques, notamment celles de Renaix,⁷⁷ de Gembloux,⁷⁸ de Liège⁷⁹ et celle de l'arrondissement de Bruxelles,⁸⁰ avant que ne se déterminât à son tour, en faveur d'une option "dure", le congrès de la F.N.J.G.L.B., réuni à Nivelles les 26 et 27 mars.⁸¹

Peut-être quelques éléments permettent-ils de tempérer un tel tableau. À Namur, le texte de l'ordre du jour – enveloppé dans des considérations pleines de précautions – attestait l'ascendant que Bovesse n'avait cessé de conserver sur l'appareil local du parti.⁸² À ce moment, c'est d'ailleurs dans la question de l'organisation de la défense nationale et dans celle du règlement linguistique que le député namurois, alors ministre des P.T.T., avait jeté tout son poids.⁸³ Ces mêmes préoccupations linguistiques

février et *La Pensée*, 6 mars (Tournai); *L'Étoile Belge*, 4 mars (Termonde); *La Flandre Libérale*, 7 mars (Auderarde); *La Province de Namur*, 8 mars (Namur); *Le Drapeau Bleu*, avril (Verviers).

76. Lors de son dixième congrès, réuni à Liège les 19, 20 et 21 février 1932. Cf. *L'Étoile Belge*, 22 février 1932; *La Dernière Heure*, 22 février 1932; *Le Drapeau Bleu*, mars 1932. La F.N.E.L.B. adopta en outre un ordre du jour demandant son affiliation à la Ligue de l'Enseignement. A son congrès précédent, en 1931, elle avait déjà pris une position semblable sur la question scolaire.

77. *L'Étoile Belge*, 3 février 1932.

78. *L'Étoile Belge*, 1er mars 1932.

79. *Le Drapeau Bleu*, mars 1932.

80. *L'Étoile Belge*, 28 février 1932.

81. *L'Étoile Belge*, 27 mars et 28 mars 1932; *La Dernière Heure*, 27 mars et 28 mars 1932; *Le Drapeau Bleu*, avril 1932.

82. La Fédération... "faisant confiance au gouvernement pour pratiquer une politique de redressement financier" ... "félicite ses élus au Parlement pour l'attitude qu'ils ont prise en matière linguistique...", "leur exprime ses sentiments d'attachement...". Sur les rapports entre Bovesse et sa fédération, voir M. D'HOORE, "François Bovesse, député libéral wallon: bilan d'une activité parlementaire 1921-1934" (à paraître).

83. Voir C. KESTELOOT et A. GAVROY, *François Bovesse. Pour la défense intégrale de la Wallonie*, coll. Écrits politiques wallons, 4, Mont-sur-Marchienne, 1990, p. 33-70. Au moment des élections de novembre 1932, c'est essentiellement sur le thème de la défense du territoire que Bovesse fera campagne. La feuille catholique locale portera au nombre des raisons de son excellent score, la modération qu'il avait manifesté dans le débat sur les subsides. Cf. *Vers l'Avenir*, 28 novembre et 6 décembre 1932.

mobilisèrent aussi la vigilance de la Fédération libérale de Gand,⁸⁴ comme celle du Liberaal Vlaams Verbond.⁸⁵ Début juin, l'association libérale de Vilvorde fit entendre une note discordante en publiant un ordre du jour qui repoussait le cartel et refusait de mettre en cause la transaction scolaire.⁸⁶ Dans l'agglomération de Bruxelles, l'association libérale de Saint-Gilles, dirigée par Louis Lazard,⁸⁷ et celle de Bruxelles-Ville, dont Adolphe Max devint président le 6 mars 1932, restèrent apparemment étrangères à la vague de colère.⁸⁸ Et lorsque les délégués de Schaerbeek demandèrent au Comité Directeur de la Fédération bruxelloise, mi-février, de prendre position sur leur ordre du jour, "divers membres" note le compte-rendu publié par l'*Étoile Belge*, "émirent l'avis que les questions financières devaient passer avant cette question politique".⁸⁹ Les "corps politiques" anversoïis,⁹⁰ enfin, paraissent s'être partagés sur la ligne de conduite à suivre.⁹¹

84. *La Flandre Libérale*, 25 janvier 1932.

85. Groupe de pression libéral flamand. Sur ses positions, relayées par le quotidien *Het Laatste Nieuws*, voir ce dernier, 12 avril 1932, ainsi que P. VAN BRABANT et F. STRIELEMAN, "Liberaal Vlaams Verbond", dans *Encyclopédie van de Vlaamse Beweging*, tome 1, Tielt, 1973, p. 855.

86. *L'Étoile Belge*, 4 juin 1932. D'une façon générale, l'aile flamande du parti semble avoir opté pour un profil prudent dans ce débat. Voir e.a. l'intervention de Maurice Lippens, parlant en titre de "bourgmestre libéral et bourgmestre d'un village flamand", *Comité permanent...* Séance du 12 mars 1932, p. 39, ACPH, Fonds Paquier, ainsi que celle de l'ancien député de Malines, Paul Lamborelle, également président de la Centrale nationale des Syndicats libéraux de Belgique, au congrès de juin, *Congrès libéral des 18 et 19 juin 1932*. Compte-rendu analytique, p. 24, ACPH, Fonds Paquier.

87. Lazard était secrétaire-adjoint du parti depuis octobre 1929. Fortuné, bien introduit dans les milieux financiers et industriels, il était proche de la direction nationale du parti dont il semble avoir été, à plusieurs reprises, l'intermédiaire pour le financement du parti. Voir son portrait dans le *Pourquoi Pas?* du 17 juin 1932, ainsi que l'insolite notice biographique (non-datée et non-signée) conservée dans les dossiers "biographies de personnalités libérales" du Centre P. Hymans.

88. *L'Étoile Belge*, 1er février et 3 mars 1932 (Saint-Gilles); *L'Étoile Belge*, 7 mars, 4 avril et 13 juin 1932 (Bruxelles). Devant l'assemblée de l'association de Saint-Gilles, Lazard avait annoncé, le 30 janvier, que la question des subsides aux écoles libres ferait l'objet d'une réunion prochaine. Celle-ci, apparemment, n'eut jamais lieu.

89. *L'Étoile Belge*, 17 février 1932.

90. Sur la structure particulière du libéralisme anversoïis, voir M. D'HOORE, "L'organisation du parti libéral", p. 89.

91. Le député L. Boeckx (Buitencomiteit), avait voté la proposition Mundeleer. L. Joris (Democratisch Verbond) s'était abstenu. Le Liberaal Volkspartij-H.U.Z. réclama

Il n'en reste pas moins que la situation était sérieuse, et prenait de plus en plus les allures d'une crise générale, ainsi que le démontre le ton de nombreux ordres du jour et comme le confirment certains indices.

La plupart des ordres du jour adoptés par les organismes libéraux regrettaient le rejet de la proposition de loi Mundeleer-Fischer et félicitaient ceux des parlementaires libéraux qui avaient émis un vote positif. Sur l'affaire des subsides, les choses étaient moins nettes. Bien des motions n'avaient pas le caractère détaillé de l'ordre du jour schaarbeekois.⁹² Mais elles étaient quelques-unes à poser la question du retrait des subsides aux écoles libres.⁹³ Preuve de la profondeur du malaise ressenti vis-à-vis des chefs du parti et de leur politique, une série d'ordres du jour déploraient l'abandon des principes traditionnels du libéralisme et l'action, jugée néfaste pour ceux-ci, des mandataires libéraux.⁹⁴ Au surplus, les

la suppression des subsides (voir supra). L'influente Association libérale et constitutionnelle (A.L.C.), pour sa part, tint, début mars, une assemblée générale où il ne fut guère question des subsides. Cf. *Le Matin*, 6 mars 1932. Quand, en avril, son délégué, Collins, exposa au comité central, les débats de la section scolaire du parti – où il s'était opposé à la thèse radicale – les membres du comité, tout en admettant l'idée d'exiger des mandataires locaux qu'ils refusent de voter des subsides non prévus par la loi, se mirent d'accord pour estimer que "la question économique devait primer tout en ce moment". Cf. *Comité central de l'Association libérale d'Anvers*, séance du 7 avril 1932, Service des Archives de l'U.L.B., archives de l'Association libérale et constitutionnelle d'Anvers, 6Z 5. Voir aussi, dans le même fonds (6Z 11), le règlement adopté par l'A.L.C. après le congrès (mars 1933) et qui témoigne de la même circonspection.

92. Rédigé, il est vrai, par un spécialiste de la question, puisqu'il s'agit de Fernand Blum, également président de l'Association libérale de Schaerbeek. Ce texte, assorti de nombreux considérants, exigeait "la suppression de toutes subventions aux écoles confessionnelles dans un délai rapproché et suivant les modalités à déterminer par la loi".

93. "Retrait progressif, au moins dans la mesure du possible" ... "ne plus admettre, sous n'importe quel prétexte, le moindre accroissement de ce subsides" (Spa), "position nette [à prendre par le Conseil national] sur la question des subsides" (Gembloux), "retrait progressif" (Toumai), "contrôle rigoureux de l'enseignement libre, avec retrait des subsides en cas de non-respect des dispositions légales ... qu'on ne subsidie plus les nouvelles écoles libres qui se créent ... qu'éventuellement soit envisagé la réduction, voire la suppression des subsides" (Verviers), "suppression immédiate des subsides aux écoles libres" (F.N.E.L.B.)...

94. "Regrette de voir les chefs du parti abandonner de plus en plus les beaux principes..." (Bastogne); "regrette de voir les leaders abandonner de plus en plus les principes et le programme du parti" (Grimbergen); "regrette le manque d'unité du parti à cette occasion" (Toumai); "regrette que les officiels libéraux s'écartent de plus en

textes, dans leur ensemble, réclamaient la convocation du Conseil national et l'inscription, à son ordre du jour, de la question de l'enseignement.

La personnalité, les méthodes et le rôle tenu par plusieurs dirigeants focalisèrent la grogne ambiante. Lors de l'assemblée de la Fédération libérale de Tournai, Paul-Émile Janson, sur lequel les griefs des militants s'étaient accumulés,⁹⁵ préféra quitter une réunion qui lui était manifestement hostile.⁹⁶

Président en instance de départ, Devèze fut la cible désignée des critiques et des sarcasmes. Quelques semaines plus tôt, sa suggestion de former un gouvernement tripartite s'était heurtée à un accueil plutôt frais, tant dans les rangs catholiques et socialistes qu'au sein du parti libéral. Échaudé, Devèze communiqua, au cours d'une allocution radiodiffusée, son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat présidentiel.⁹⁷ Quand la nouvelle de son départ fut évoquée à l'assemblée générale de la Fédération des Jeunes Gardes de l'arrondissement de Bruxelles (26 février), il se trouva un membre, acclamé par une partie de l'assistance, pour se féliciter de cette décision.⁹⁸ À l'assemblée générale

plus de la masse de leurs électeurs" (Aywaille); "réclame de tous les mandataires qu'ils mettent leurs agissements en parfaite concordance avec les idées qui nous ont toujours été chères" (Falisolle); "estime qu'il y a urgence à statuer sur la politique et les alliances du parti" (cantonale de Gembloux). La F.N.E.L.B. brocardait "la complicité des mandataires". La Fédération de Namur, moins agressive, "adjurait les mandataires de veiller strictement au maintien de l'idéal démocratique et laïc du parti".

95. Les reproches adressés à Janson concernaient également ses nominations jugées insuffisamment partisans, ainsi que son attitude vis-à-vis de la question flamande et de la révision de la loi sur l'alcool. Cf. J. STENGERS, *op. cit.*, p. 226-229. Paul-Émile Janson (1872-1944), député de Tournai-Ath en 1910-1912 et 1914-1935, sénateur coopté (1935-1936), ministre de la Défense nationale (1920), ministre de la Justice en 1927-1931, octobre 1932-1934, 1939 et 1940, Premier ministre (1937-1938), ministre des Affaires étrangères (1939), ministre d'État (1931).

96. *L'Avenir du Tournaisis*, 29 février 1932; *La Pensée*, 6 mars 1932. Après le discours "pacificateur" qu'il fit à la Chambre, début juin 1932, sur la question des subsides, son nom fut "salué d'une bordée d'huées" à l'Association libérale de Schaerbeek. Cf. J. STENGERS, *op. cit.*, p. 228.

97. C. H. HÖJER, *op. cit.*, p. 202. Sur les critiques soulevées du côté libéral (et non perçues, semble-t-il, par l'observateur suédois), notamment au cours de la réunion du groupe libéral de la Chambre (17 février), voir *L'Étoile Belge*, 21 février 1932 et *La Revue Générale*, mars 1932, p. 395-396. Le discours prononcé à l'I.N.R. par Devèze fut reproduit par ce dernier dans sa tribune libre du *Soir* (A. DEVÈZE, "Politique nationale", *Le Soir*, 21 février 1932). Au bureau du parti, le 3 mars, Devèze créa la surprise en annonçant qu'il allait même renoncer à son mandat de député. Cf. *Bureau du parti libéral*, séance du 3 mars 1932, p. 3, ACPH, Fonds Paquier.

98. *L'Étoile Belge*, 28 février 1932. Marcel-Henri Jaspas, qui présidait l'assemblée,

de la Fédération libérale de Bruxelles, réunie deux jours plus tard, l'un des vices-présidents, le radical Paul Braun, recueillit des applaudissements en déplorant "l'attitude prise récemment par certains chefs" et en déclarant que "ce n'[était] pas par la T.S.F. ou par un journal que le parti devrait être tenu au courant des initiatives que l'on prend".⁹⁹

Fait très symptomatique également, l'association libérale de Bastogne annonça, toujours en février, qu'en signe de protestation, elle retirait ses délégués au Conseil national et à la Fédération libérale de la province de Luxembourg. À la suite de cette nouvelle, des "hottées de télégrammes de félicitations" lui furent adressées,¹⁰⁰ mais surtout, la Fédération provinciale toute entière menaça de l'imiter.¹⁰¹

Sans doute, dans ce cas aussi, le problème scolaire, considéré sous son seul angle idéologique, n'était pas seul en cause. D'autres griefs, jusqu'ici réprimés, avaient alimenté un mécontentement qui trouvait là une occasion de se manifester sèchement.¹⁰²

Un document postérieur à la crise de 1932 et émanant de la Fédération libérale de l'arrondissement de Marche, éclaire avec précision la nature des reproches formulés par les libéraux luxembourgeois à l'encontre des leaders du parti. Nous en reproduisons ici les fragments les plus significatifs, extraits de la partie du document intitulée "considérations spéciales à la Province de Luxembourg":

"Notre arrondissement est essentiellement rural. Nos jeunes gens (...) n'ont d'autres ressources que les emplois administratifs et l'armée. Du fait de la prédominance des cléricaux et surtout, de l'influence très grande de M. Poncelet, président de la Chambre, sur les ministres libéraux et tout particulièrement M. Janson [comme ministre de la Justice], les emplois administratifs et les charges de la magistrature sont exclusivement réservées aux cléricaux (...). La jeunesse libérale de notre province est

crut utile de minimiser l'incident. Cf. *L'Étoile Belge*, 29 février 1932.

99. *L'Étoile Belge*, 29 février 1932. Au cours de la même séance, le président de la Fédération, Robert Catteau, très applaudi lui aussi, déplora le rejet de la proposition Mundeleer-Fischer.

100. *Le Drapeau Bleu*, mars 1932.

101. *Le Journal de Luxembourg*, 6 et 13 mars 1932; M.-H. EVEN, *Les partis politiques dans la province de Luxembourg*, mémoire de licence inédit, U.L.B., 1978, p. 177.

102. Il faut noter, d'ailleurs, que de façon beaucoup plus générale, et en raison du caractère spécifique qu'avaient conservé dans cette province les luttes politiques, le réflexe anticlérical demeurerait très vigoureux chez les libéraux luxembourgeois. Cf. M.-H. EVEN, *op. cit.*, p. 177.

ainsi sacrifiée par ceux-là mêmes qui devraient la soutenir. Désabusés et abandonnés, nos jeunes gens vont au socialisme ou au cléricanisme (...). L'action misérable de nos ministres libéraux est donc bien la seule cause de notre insuccès (...). Lors d'un congrès, en juin 1932, nous avons envoyé une requête à M. Devèze, président du parti libéral. Nous lui signalions les faits précis et nous demandions l'intervention du congrès pour faire cesser cet état de choses. On ne nous a même pas répondu (...). On ne peut rien nous reprocher. Le principe de la participation au pouvoir n'est pas en jeu (...) bien que persuadés qu'on ne traite pas avec des cléricaux passés maîtres en fourberie. Ce qui est en cause, c'est l'attitude de nos chefs à notre égard (...). Nous avons fait notre devoir. Nous savons que vous ferez le vôtre. (...) Il est toujours pénible d'accuser de vieux chefs que guette le gâtisme politique, surtout quand ces hommes portent un nom vénéré, qui a fait la gloire de notre parti..."¹⁰³

On le constate, c'est, par beaucoup d'aspects, un véritable délabrement interne du parti qui apparaissait au grand jour. Indubitablement, la question scolaire occupait, parmi les raisons de ce délabrement, une place considérable. Mais il importe absolument d'envisager d'autres facteurs tout aussi décisifs dans la formation et dans le déroulement de la crise.

IV. LE CAS DES JEUNES LIBÉRAUX

Les protagonistes les plus visibles de ce débat interne ont fait l'objet, ci-dessus, d'une brève description, et nous avons eu l'occasion d'évoquer les liens tissés entre jeunes libéraux et radicaux. Rien ne symbolise mieux ces attaches que la présence d'un radical – Fernand Blum – à la tête de la F.N.J.G.L.B., et ce depuis plus de dix ans. Ceci, associé à l'allure contestataire des jeunes, accentue l'impression d'une parfaite identité de vues entre les uns et les autres.

103. Lettre de Diogène Balbeur, secrétaire de l'association libérale et démocratique de l'arrondissement de Marche, à Octave Dierckx, sénateur, président du Conseil national du parti libéral, Marche, 23 novembre 1933, ACPH, Fonds Paquier, dossier "Séance du dimanche 15 octobre 1933. Présidents et secrétaires administratifs des Fédérations d'arrondissement et présidents des groupements". Hymans était moins concerné, en tant que ministre des Affaires étrangères, par le problème des nominations, comme le suggère Ch. D'YDEWALLE, "Rue de la Loi, n° 8", dans la *Revue Générale*, 15 juillet 1934, p. 105. Sans doute, partageait-il toutefois le point de vue de son ami Janson. En 1929, au comité permanent du parti, un délégué ayant soulevé cette question, Hymans lui répondit qu'il "[ferait] tout son possible", mais ajouta qu'"il [fallait] éviter les injustices", *Comité permanent... Séance du 2 mars 1929*, p. 3, ACPH, Fonds Paquier.

Des précisions, toutefois, nous semblent essentielles.

Groupement puissant, La F.N.J.G.L.B.¹⁰⁴ revendiquait, vers 1932, le nombre impressionnant de 22.000 affiliés,¹⁰⁵ répartis en près de 200 groupes locaux.¹⁰⁶

Dans la seconde moitié des années 1920, elle avait manifesté, parallèlement à l'élargissement progressif de son champ d'activités,¹⁰⁷ un raidissement de ses positions,¹⁰⁸ qui allait en faire, peu à peu, l'un des pôles de contestation de la politique conservatrice menée par les chefs libéraux et l'une des tribunes de prédilection pour les radicaux.

Aussi devait-elle adopter, très logiquement, une position en flèche durant la crise de 1932.

Réuni à Bruxelles, le comité directeur de la Fédération émit le vœu, dès le 12 février, de voir porter à l'ordre du jour du Conseil national, la question de la suppression des subsides aux écoles libres.¹⁰⁹ Ses membres, sur le terrain, témoignèrent souvent d'un véritable activisme. Il semble bien qu'en divers endroits, la pression des jeunes gardes ne fut pas

104. Créée en 1904 pour coordonner l'action des groupes locaux de jeunes gardes. Sur l'histoire de la Fédération, voir e.a. *Ce qu'il faut savoir du libéralisme belge* [publié par la Fédération nationale des Jeunes libérales de Belgique], Bruxelles, 1954, p. 28-30; R. BEYST, *op. cit.*, p. 71-72.

105. Selon Maurice Destenay dans *Le Drapeau Bleu*, avril 1932 et Blum, cité par *La Dernière Heure*, 17 mai 1932. Ce chiffre semble s'être plus ou moins stabilisé à ce niveau ultérieurement. Cf. *Drapeau Bleu*, mai 1937. Théoriquement, on était jeune garde depuis l'âge de 18 ans jusqu'à celui de 35 ans. Dans la pratique, ces règles n'étaient pas toujours respectées. Certains cercles (Anvers) ne groupaient que des étudiants. À d'autres endroits, des Jeunes Gardes locales comprenaient des membres âgés de 12 ans à peine (interviews de l'auteur avec H. Janne, 8 janvier 1988; J. Van Offelen, 4 octobre 1988; A. Demuyter, 29 novembre 1988; Mme M. Drèze, 13 décembre 1988; R. Fenaux, 9 janvier 1989). Rappelons en outre que Blum était âgé de 50 ans lorsqu'il abandonna la présidence de la F.N.J.G.L.B. (1935). Le Liégeois René Poret avait près de 40 ans lorsqu'il céda la présidence de la Fédération d'arrondissement des J.G.L.

106. 194, début 1933 selon le secrétaire de la F.N.J.G.L., cité par *Le Matin*, 17 avril 1933. Au niveau local, les jeunes gardes libéraux prenaient sur eux l'organisation de conférences et de fêtes en tous genres. En maints endroits, ils animaient de petites feuilles de propagande. Au moment des élections, ils constituaient de précieux auxiliaires pour les associations libérales, en assumant diverses tâches de propagande (collage d'affiches, service d'ordre aux meetings, aide aux électeurs invalides...).

107. *Ce qu'il faut savoir...*, p. 30.

108. C. HANAK, *op. cit.*, p. 84 et 96; J. TYSENS, *Levensbeschouwelijke links*, p. 215-217.

109. *L'Étoile Belge*, 13 février 1932.

étrangère aux intonations rugueuses des ordres du jour approuvés par les associations libérales.¹¹⁰

Le *Drapeau Bleu*, organe des jeunes gardes liégeois,¹¹¹ se fit l'écho, tout au long de la crise, des plaintes et des doléances qui affluaient des groupements libéraux.¹¹² Comme pour attester de la communauté de vues qui existait entre jeunes et radicaux, Émile Jennissen publia dans la même feuille un long article qui résumait, en termes lyriques, les espoirs nouveaux éveillés par les résultats du dernier congrès socialiste.¹¹³

Une nouvelle étape fut franchie avec la résolution "ultra" votée par le congrès de la Fédération nationale, le 27 mars 1932.¹¹⁴ Entre autres mesures, les J.G.L. revendiquaient l'adoption de la proposition Mundeleer-Fischer et "le retour au système libéral intégral", soit la suppression totale des subsides, à réaliser avant la fin de la législature suivante".¹¹⁵

En apparence, les analyses des jeunes étaient très proches de celles qu'avaient exprimées tant d'organismes libéraux.

Les jeunes, d'une manière générale, déploraient le sacrifice des principes traditionnels du libéralisme sur l'autel de la collaboration à droite,¹¹⁶ et en appelaient au retour à une ligne scolaire des plus orthodoxes.¹¹⁷ C'est à cet effet qu'ils exigeaient, entre autres mesures, une suppression complète et rapide des subventions aux écoles libres. Fustigeant l'alliance préférentielle à droite, qu'ils estimaient profitable aux seuls "cléricaux", ils réclamaient, sinon un retournement de coalition, du

110. Les textes adoptés à Ixelles, à Aywaille et à Gembloux confirmaient en réalité des ordres du jour proposés par des jeunes gardes (voir références supra). Le 22 mai, sous l'influence de Marcel-Henri Jaspar, l'association libérale d'Uccle exigea la suppression radicale à brève échéance de tous subsides aux écoles libres et le vote de la proposition Mundeleer-Fischer. Cf. *L'Étoile Belge*, 23 mai 1932.

111. Selon ses animateurs, ce mensuel était répandu dans tout le pays. En janvier 1932, le *Drapeau* annonçait 3000 abonnés.

112. Voir les très nombreux articles publiés dans les éditions de janvier à juin 1932.

113. "Vers la laïcité de l'État", *Le Drapeau Bleu*, janvier 1932.

114. Voir infra.

115. Soit 1937.

116. Cf. J. DENIS, "Billet politique", *Le Drapeau Bleu*, mars 1932.

117. Cf. M. DESTENAY, "Quelle sera l'orientation du congrès du 18 juin?", dans *Le Drapeau Bleu*, mai 1932; *idem*, "Notre position en matière scolaire", dans *Le Drapeau Bleu*, juin 1932. Maurice Destenay (1900-1973), instituteur, président de J.G.L. de Liège-Ville, président de la Fédération des J.G.L. de l'arrondissement de Liège (juin 1932), président de la F.N.J.G.L.B. (1935-1938), député de Liège (1949-1965), président du parti libéral (1954-1958), bourgmestre de Liège (1963-1973), ministre d'État (1966).

moins la prise la prise en considération, par la direction du parti, des nouvelles orientations affichées par le P.O.B.¹¹⁸ À l'instar des autres organismes libéraux, ils critiquaient les chefs, dont ils dénonçaient l'"aveuglement" ou la "complicité"¹¹⁹ et exigeaient la convocation d'un Conseil national en pleine perte de prestige à leurs yeux.¹²⁰

À y regarder de plus près cependant, il ne s'avère pas superflu d'examiner les motivations profondes et les objectifs véritables de bon nombre de jeunes libéraux. L'intervention que fit, au Conseil national du 13 mars, Maurice Destenay, déclarant s'exprimer "au nom des 22.000 adhérents de la Fédération" [des J.G.L.], est révélatrice à maints égards. Après avoir fait observé qu'"un fossé se [creusait] entre les dirigeants et la masse des associations", et flétri "l'idéologie nouvelle, très anti-socialiste et fort peu anticléricale" professée par "certaines personnalités du parti", le délégué de Liège avertissait:

"Ces quatorze promotions [de J.G.L. depuis 1918] n'ont connu en échange que concessions et arrangements. Quatorze promotions formées à cette école (...) où l'idéal était sacrifié au profit des contingences du "moment". Quel danger pour le recrutement! Une jeunesse ne se recrute on avec des

118. J. DENIS, "Billet politique", mars 1932; M. DESTENAY, "Quelle sera l'orientation...", mai 1932. Il faut noter que certains leaders des J.G.L. avaient fait connaître antérieurement leurs souhaits d'un cartel libéral-socialiste. Cf. C. HANAK, *op. cit.*, p. 90.

119. *Le Drapeau Bleu*, mars 1932 (article non-signé). Voir aussi (références supra) l'ordre du jour des jeunes libéraux liégeois, celui de la F.N.E.L.B., et l'accueil réservé par les jeunes gardes bruxellois à la nouvelle du retrait de Devèze. Le vice-président de la J.G.L. de Nivelles adressa à *L'Étoile Belge* (12 et 16 juin 1932) deux missives dans lesquelles il mettait en cause "le tort énorme qu'a fait au parti libéral, l'attitude des ministres et des dirigeants".

120. Cf. ordres du jour de la J.G.L. de Renaix, de celle de l'arrondissement de Bruxelles, du Comité directeur de la F.N.J.G.L.B... Évoquant, un an plus tard, l'ambiance du Conseil national sous la présidence de Devèze, Destenay affirmera que "depuis quelques années, dans certaines séances, des paris s'engageaient sur la façon dont allait se jouer la grande scène finale". Cf. M. DESTENAY, "A Monsieur le Président du Conseil national du parti libéral", dans *Le Drapeau Bleu*, mars 1933. Il faut noter qu'ensemble, jeunes gardes et étudiants n'avaient droit à envoyer que dix délégués au Conseil national, sur un total d'environ six cents membres que comptait celui-ci.

réalités, mais avec un idéal, un drapeau dont on est fier (...)»¹²¹

Il est permis de se demander dans quelle mesure l'inquiétude ainsi exprimée et liée, de manière plus fondamentale, à la crédibilité même du message libéral auprès des couches nouvelles de l'électorat, n'a pas joué un rôle déterminant dans la voie suivie par les jeunes pendant la secousse de 1932.

Deux remarques doivent être formulées. On constatera, tout d'abord, que la question scolaire n'était pas, tant s'en faut, l'unique objet des préoccupations de la jeunesse libérale. De plus en plus nombreux étaient les cadets qui s'interrogeaient sur l'actualité des conceptions défendues par le libéralisme. Déjà, de jeunes intellectuels – formés, du reste, à l'école des grands leaders du parti¹²² – avaient montré la voie, à l'occasion d'articles ou de conférences. Leurs réflexions embrassaient tout à la fois la crise du régime parlementaire,¹²³ le libéralisme social,¹²⁴ les bouleversements économiques¹²⁵ ou l'équilibre européen.¹²⁶

En 1930, l'un d'eux – Van Leynseele – avait formellement inauguré le débat sur “la révision nécessaire du programme libéral”. Dans ce texte

121. *Conseil national du parti libéral*, assemblée statutaire du 13 mars 1932, p. 24-26, Fonds Paquier, ACPH. Ce texte fut reproduit intégralement dans *Le Drapeau Bleu*, avril 1932, sous le titre “Le sens d'une intervention”.

122. Il s'agit principalement de Marcel-Henri Jaspar (1901-1982), d'Henri Van Leynseele (1895-?) et de Victor de Laveleye (1894-1945). Tous les trois étaient avocats. Le premier était entré comme stagiaire au cabinet d'avocat de Devèze, en 1923 (*Souvenirs*, p. 60-61). Le second était devenu l'un des poulains du président du parti (*Le Pourquoi Pas?*, 11 novembre 1932). De Laveleye, dès le début des années 1920, s'était fait remarquer par Hymans avec lequel il avait collaboré au barreau (R. FENAUX, “Notice sur Victor de Laveleye”, dans la *Biographie nationale*, XXXIV, 1967-1968, col. 549-552).

123. M.-H. JASPAR, “Fascisme, Action française, Parlementarisme” dans *Le Flambeau*, p. 189-207; H. VAN LEYNSEELE, “La révision nécessaire du programme libéral”, dans *Le Flambeau*, avril 1930, p. 405-418 (texte d'une conférence donnée le 18 février 1930 à la Société libérale d'Études et de Conférences).

124. JASPAR, “Critique du libéralisme social”, dans *Le Flambeau*, février 1926, p. 196-210. Voir les réflexions qu'a faites à ce sujet l'auteur dans ses *Souvenirs*, p. 70-71.

125. VAN LEYNSEELE, *op. cit.* Au Conseil national du 15 mars 1931, le même donna une conférence intitulée “Les leçons d'une crise économique”. Cf. *Conseil national...*, assemblée du 15 mars 1931, p. 26-35, ACPH, Fonds Paquier.

126. V. DE LAVELEYE, “La politique extérieure de la Belgique”, dans *Le Flambeau*, mars-avril 1931, p. 284-304; *idem*, “La Belgique et la politique de paix”, dans *Le Flambeau*, juin-juillet 1931, p. 603-622.

très bref, l'auteur stigmatisait la timidité du programme libéral¹²⁷ et proposait les grandes lignes d'une refonte articulée autour de la réforme de l'État, de la politique sociale et économique et de l'enseignement. Sur ce dernier point, Van Leynseele défendait un "changement de front" par l'abandon des "aspects les plus négatifs de ses conceptions", notamment en renonçant à remettre en cause l'octroi des subsides aux écoles libres. En clair, si son texte ne tranchait pas, sur le fond, par une hardiesse excessive, il se démarquait tout à la fois du conservatisme affiché par certains libéraux en matière sociale et économique,¹²⁸ des tentations de concentration à droite et des idées autoritaires,¹²⁹ mais aussi des thèses radicales.

Bien plus, l'auteur désignait les seuls artisans possibles, à ses yeux, de l'"effort novateur":

"Cette oeuvre ne sera point, en ses débuts, l'oeuvre des associations politiques. Le personnel de ces associations est (...) imbu d'un étrange conservatisme. Il croit aux vieilles formules, aux cris de guerre que l'on a longtemps préférés (...). Trop souvent, la modération lui apparaît comme le commencement de la trahison (...). C'est à la jeunesse à tenter le nécessaire effort novateur (...). Elle ignore l'âpreté des luttes d'antan. Elle est à la fois d'esprit démocratique et pourtant consciente des périls qui guettent les institutions des peuples libres (...). Elle sait aussi que pour qu'il puisse (...) tenir sa place [dans les coalitions], le libéralisme doit disposer d'une puissance numérique suffisante et qu'il ne peut la trouver qu'en ralliant (...) cette opinion flottante, modérée par définition (...)"¹³⁰

En 1932 – le contexte général aidant et la crise économique s'amplifiant – les idées de rénovation avaient de toute évidence cheminé auprès

127. Page 408: "singulièrement peu audacieux en matière de féminisme, pusillanime en matière internationale, insuffisamment explicite en matière financière...".

128. Van Leynseele revendiquait un effort particulier en matière d'enseignement, de formation professionnelle, d'urbanisme et de santé de l'enfance; en matière économique, il réclamait une protection accrue de l'épargne, la lutte contre les monopoles financiers et une législation plus stricte sur les sociétés anonymes.

129. Le jeune avocat dénonçait le "fascisme larvé" manifesté par certains journaux libéraux; il jugeait "irréductible" l'antagonisme intellectuel séparant libéralisme et catholicisme. Pratiquement, il suggérait d'exiger la multiplication des athénées, des lycées pour jeunes filles et des écoles moyennes, ainsi que – déjà – d'empêcher la nomination, dans les établissements publics, de professeurs issus des écoles normales libres.

130. "La révision nécessaire...", p. 407-408.

de larges secteurs de l'opinion libérale, et tout particulièrement de sa jeunesse.

Des conférences s'organisaient dans maintes villes. Entre janvier et avril 1932, Pierre Forthomme rencontra un vif succès à l'occasion d'une tournée de conférences consacrées à l'"économie "ordonnée", titre évocateur à travers lequel l'ancien ministre envisageait l'adaptation des thèses libérales classiques aux transformations économiques.¹³¹ Signe des temps, alors que le congrès tenu par la F.N.J.G.L.B. en mars 1931, s'était borné, en somme, à enregistrer l'existence de problèmes nouveaux,¹³² celui de mars 1932, réuni sous le triple mot d'ordre de

"Constitution, laïcité et démocratie", s'attela à définir une plate-forme très complète, à l'intention du parti libéral. Y figuraient notamment – outre la motion radicale entérinée par le congrès dans la question des subsides – la limitation du temps de travail, la création d'un fonds national de secours pour les victimes de la crise, l'instauration de congés payés, une protection meilleure de l'épargne, l'extension de la participation aux bénéfices des entreprises par le travail, la mise en oeuvre d'une politique de grands travaux, la défense des classes moyennes, la modernisation des services publics, l'amélioration du statut juridique de la femme mariée et des enfants naturels... Un voeu ésotérique faisait état de la "création de l'esprit national par l'établissement d'une morale universelle et d'une économie mondiale et par l'internationalisation du droit".¹³³

131. Forthomme parla à Bruxelles le 14 et le 20 janvier 1932, à Anvers le 29 janvier, à Verviers le 15 avril... Le texte de ce dernier exposé fut partiellement reproduit dans *Le Flambeau* de juin 1932, p. 641-647, sous le titre "Le libéralisme et l'évolution contemporaine". Pierre Forthomme (1877-1959), député de Verviers en 1921-1925 et 1929-1932, sénateur provincial de Liège (1932-1936), ministre de la Défense nationale (1923-1925), des P.T.T. (1929-1931), des Transports (1932-1934), des Travaux publics (1934).

132. Voir *Fédération nationale des Jeunes Gardes Libérales. XXVème congrès annuel. Dimanche 5 avril 1931. Programme et rapports*. Le très jeune Roger Motz y exposa un rapport sur la paix mondiale. Blum traitait de la crise économique. Son texte est sans doute assez caractéristique de l'absence de "pensée radicale" spécifique en matière économique; il renouvelait la foi des libéraux dans le libre-échange, repoussait l'idée d'une réduction du temps de travail et en appelait à une "organisation scientifique" de la production par une entente entre producteurs. Assez rudimentaire, il soulignait la nécessité de "garder son sang-froid" et posait comme objectif premier "d'empêcher le retour de crises comme celle que nous subissons actuellement".

133. Cf. *L'Étoile Belge*, 27 et 28 mars 1932; *La Dernière Heure*, 27 et 28 mars 1932; *Le Drapeau Bleu*, avril 1932.

Ce projet représentait, cette fois-ci, l'oeuvre collective d'une brochette de jeunes libéraux. Destenay et l'Anversois Willem Janssens¹³⁴ en avaient été les rapporteurs, le Liégeois Jean Rey,¹³⁵ les Bruxellois Roger Motz¹³⁶ et de Laveleye¹³⁷ y avaient collaboré. Au coeur même de ces travaux, la crise économique occupait une place de choix. Pour bien des jeunes, elle était devenue le "problème essentiel".¹³⁸

Ceci nous permet d'introduire notre seconde remarque. Peut-être, vis-à-vis du problème scolaire, l'attitude des jeunes libéraux ne procédait-elle pas d'une conception absolument uniforme, ainsi qu'en témoignent les points de vue divergents qui surgirent au cours du congrès du 27 mars.¹³⁹ Bien davantage, l'opportunité tactique de la suppression des subsides et le caractère prioritaire de cette revendication étaient inégalement appréciés. À plusieurs reprises au cours de la crise de début 1932, deux jeunes – Van Leynseele et de Laveleye – montèrent au créneau pour tempérer les opinions les plus radicales exprimées tout autant à propos des subsides qu'au sujet des chefs et de leur bilan gouvernemental.¹⁴⁰

134. Willem Janssens (1901-1978), notaire, député d'Anvers (1932 à 1939).

135. Jean Rey (1902-1983), avocat, neveu de M.-L. Gérard, futur député de Liège (1939-1958) et ministre, était alors secrétaire de la Fédération libérale de Liège. Il s'affirmait déjà comme spécialiste des questions internationales. Voir dans *Le Drapeau Bleu*, ses nombreux articles: "A propos du conflit sino-japonais" (janvier 1932) "Désarmement ou Sécurité" (février), "Aristide Briand" (avril), "La politique extérieure du parti libéral" (juin)....

136. Roger Motz (1904-1964), ingénieur civil des mines, était alors président de la J.G.L. de Schaerbeek. Il devint plus tard député de Bruxelles (1939-1946), sénateur provincial de Brabant (1946-1964), Ministre des Affaires économiques (1958) et président du parti libéral (1944-1953 et 1958-1961). Cet esprit original et attachant n'a pas encore fait – hélas – l'objet d'études approfondies. Sur sa vie et ses travaux, on se reportera à l'article de J. VAN UFFELEN, "Roger Motz et le renouveau de la pensée libérale", dans *Progrès*, 68, 1980, p. 1-9. Voir aussi les commentaires du presque-homonyme du précédent, J. VAN OFFELEN, *La ronde du pouvoir*, p. 78.

137. De Laveleye faisait partie de la section "Justice" du congrès.

138. Titre d'un article de W. MERTZENICH, paru – par un hasard ironique – dans *Le Drapeau Bleu* de juin 1932.

139. Un certain Marchal, réclamant l'inscription au programme, de la suppression pure et simple du cours de religion, se heurta à l'opposition de Destenay, pourtant très orthodoxe. Finalement, on décida que le cours serait facultatif et subordonné à l'obtention d'une autorisation préalable, à l'inverse du régime en vigueur qui prévoyait la demande de dispense de ce cours. Cf. *L'Étoile Belge*, 28 mars 1932.

140. H. VAN LEYNSEELE, "Le devoir de la majorité", dans *L'Étoile Belge*, 5 mars 1932; *idem*, "Paroles d'union", dans *L'Étoile Belge*, 28 mai 1932; V. DE LAVELEYE, "L'assemblée libérale de demain", dans *L'Étoile Belge*, 12 mars 1932. Sur ce dernier,

On objectera certes que l'un et l'autre étaient proches de la direction du parti.¹⁴¹ Quant à conclure au caractère marginal de leurs interventions, il y a loin, ainsi que nous le verrons ci-après.

Par contre, outre l'urgence à réexaminer l'ensemble du programme libéral, l'accord s'avérait entier sur un deuxième point. Il s'agissait de la mise en oeuvre d'une réorganisation interne du parti, jugée indispensable et réclamée – explicitement ou non – de toutes parts. Sur ce plan, les inquiétudes d'un de Laveleye rejoignaient totalement celles des éléments les plus exacerbés du parti. "Il faut", notait-il le 12 mars 1932, "assurer une liaison constante (...) entre tous les organismes libéraux (...). À l'heure (...) où se dressent des problèmes gigantesques, qui mettent en cause les principes mêmes du libéralisme (...), le parti du libre-examen n'examine plus rien (...). Il faut rouvrir l'ère des larges discussions (...), provoquer des controverses doctrinales (...) Et pour commencer, qu'on parle à fonds, en toute liberté, de la question scolaire".¹⁴²

Remarquable par l'ironie mordante dont il est imprégné, un article de Roger Motz, intitulé éloquemment "La carence du Conseil national", résume mieux que tout autre l'enjeu de cette aspiration, pour l'ensemble des jeunes. Tout en rappelant les "événements exceptionnels" survenus depuis dix-huit mois, la rapidité de l'évolution économique, les "ravages du nationalisme", le jeune libéral se désolait:

"Au milieu de tous ces événements (...), une chose est restée vraiment immuable, toujours pareille à elle-même dans son indifférence et sa sérénité, son ignorance et son dédain du monde, semblable à Dieu par sa toute-puissance et sa non-intervention, cette chose énorme et vraiment consolante pour un esprit attaché aux valeurs éternelles, c'est le Conseil national du parti libéral. [Rien] ne peut émouvoir le Conseil national qui sauvegarde les principes du libéralisme comme un bon vieux veilleur de nuit sommeillant par une nuit d'été. Le jour où il se réveillera, il ne les retrouvera plus..."¹⁴³

voir aussi infra.

141. Van Leynseele était secrétaire général du parti depuis mars 1930. En janvier 1931, de Laveleye avait été nommé secrétaire-adjoint. Devèze le nommera en mars 1932, rapporteur de la section scolaire du congrès. Voir infra.

142. "L'assemblée libérale de demain".

143. R. MOTZ, "La carence du Conseil national", dans *Le Drapeau Bleu*, mars 1932.

V. LE CONGRÈS, RÉPONSE TACTIQUE DES CHEFS LIBÉRAUX

Entre-temps, la contre-attaque des chefs s'organisa méthodiquement. Première étape de cette véritable offensive de reconquête, la réélection triomphale d'Albert Devèze à la présidence du parti.¹⁴⁴ Au Conseil national du 13 mars, l'homme, qui, moins d'un mois plus tôt, se répandait encore en propos amers sur l'ingratitude des siens,¹⁴⁵ se fit aisément persuader par ses amis que sa présence était indispensable au parti.¹⁴⁶

Deuxième étape, capitale: l'organisation d'un congrès. Dans l'atmosphère d'allégresse accompagnant sa réélection, la première initiative du nouveau président consista à faire confirmer la proposition de congrès qu'il avait soumise la veille au Comité permanent.¹⁴⁷ Par la même occasion, le président sortit de son chapeau une liste complète des sections qui étaient appelées à se mettre au travail. Rien n'avait été laissé au hasard: la liste était déjà pourvue de présidents et de rapporteurs.¹⁴⁸

La manoeuvre était, incontestablement, d'une grande habileté. Devèze affirma qu'il avait défendu cette idée devant le bureau du parti, et ce dès le mois de décembre ou janvier. Mais lorsqu'on examine les procès-verbaux des réunions, on se rend compte qu'il ne devait s'agir alors que d'une assemblée extraordinaire du Conseil National, destinée à examiner la plate-forme en vue des élections, et non qualifiée, en principe, pour réviser le programme.¹⁴⁹ Par contre, un authentique congrès s'avérait providentiel pour désamorcer la vague de contestation.

144. Réélection que *Le Drapeau Bleu* d'avril 1932 considéra comme l'"élément le plus caractéristique de cette séance" (article non-signé).

145. D'après les commentaires de *L'Étoile Belge*, 21 février 1932 et de *La Revue Générale*, mars 1932, p. 395.

146. Seul candidat, Devèze fut élu par acclamation, comme les fois précédentes. Forthomme, pressenti par Devèze lui-même pour lui succéder, se désista sans peine. A noter que la candidature de Devèze fut appuyée par Charles Magnette, par Paul Lamborelle, par Gabriel Hicguet, sénateur de Namur, au nom de "tous les parlementaires libéraux", par Fernand Cocq, au nom des ministres libéraux, par Robert Catteau, au nom de la remuante Fédération libérale de Bruxelles et par Émile Coulonvaux, président de la Fédération de Dinant-Philippeville. Cf. *Conseil national...*, assemblée statutaire du 13 mars 1932, p. 16-19, ACPH, Fonds Paquier.

147. *Comité permanent...* Séance du 12 mars 1932, p. 7-10, ACPH, Fonds Paquier.

148. *Conseil national...*, 13 mars 1932, p. 19 et ss.

149. C'est au bureau du 25 novembre 1931 que Devèze avait émis l'idée d'une "session extraordinaire" du Conseil national. Cf. *Bureau du parti libéral*, séance du 25 novembre 1931, p. 2, ACPH, Fonds Paquier.

Tout d'abord, des telles assises n'avaient plus eu lieu depuis 1920 – soit 12 ans! – quoique radicaux et jeunes gardes les eussent réclamées à différentes reprises.¹⁵⁰

Le congrès se conformait donc admirablement aux vœux des opposants. C'était pour eux l'occasion ou jamais de faire valoir leurs vues et de modifier le cadre du programme dans un sens qui rendrait impossible toute temporisation.

Le congrès impliquait en outre la préparation minutieuse, en sections d'études, de rapports, ainsi que la discussion de ceux-ci auprès des Fédérations d'arrondissement, en un mot tout un travail en profondeur qui écartait les dangers de l'improvisation et atténuait les risques de manigance de la part des chefs.¹⁵¹

Le congrès avait un caractère quelque peu solennel – voire majestueux – qui ne pouvait que séduire les partisans du “grand débat interne”. De par sa rareté, il était chargé d'un symbolisme à l'influence duquel bien des esprits s'avéreraient sensibles.¹⁵²

Dans l'enthousiasme général qui présida aux travaux préliminaires, bien peu d'observateurs libéraux, d'ailleurs, flairèrent la manoeuvre. Certaines critiques, néanmoins, furent formulées à l'encontre des vices de procédures liées à la préparation du congrès, et concernant notamment la désignation des rapporteurs par le bureau – en d'autres termes, par

150. Le congrès présentait un caractère tellement exceptionnel que le bureau estima nécessaire d'en rappeler, par voie de presse, les bases organiques. Celles-ci étaient identiques à celles du Conseil national, soit trois catégories de membres (mandataires, délégués des fédérations d'arrondissement et représentants des diverses organisations libérales – jeunes, femmes, mutualités, syndicats, etc...). Il est possible, comme le laisse supposer un article paru dans *Le Conseiller Libéral*, qu'étant donné le caractère doctrinal et très “médiatique” de l'événement, des personnes étrangères au Conseil national aient été associées aux travaux du congrès. Cf. *L'Étoile Belge*, 26 mars 1932 et *Le Conseiller Libéral* (organe de la Fédération nationale des conseillers communaux et provinciaux libéraux), avril 1932, p. 87-88.

151. Suivant le schéma de travail mis au point par Devèze, les sections disposaient d'un peu moins de deux mois pour déposer leurs rapports (15 mai). A cette date, ceux-ci devaient être traduits et expédiés aux Fédérations d'arrondissement pour examen. Le congrès lui-même était étalé sur deux jours. La première journée était consacrée aux travaux terminaux en sections. La “commission des résolutions”, présidée par Devèze, avait pour tâche de centraliser les propositions de résolutions à soumettre à l'assemblée plénière, le second jour. Cf. *L'Étoile Belge* des 18, 21 et 31 mars et du 7 juin 1932.

152. Ce n'est sans doute pas le fruit d'un pur hasard si *L'Étoile Belge* publia, le 29 avril 1932, un grand article consacré au congrès fondateur de juin 1846.

Devèze¹⁵³ – preuve de la volonté des chefs de contrôler la préparation du congrès en se réservant toutes les initiatives touchant à sa mise en oeuvre.¹⁵⁴

Le rapporteur désigné à la section scolaire n'était autre que Victor de Laveleye.¹⁵⁵ Un choix judicieux, sûrement, dans l'optique de Devèze: passionné par les questions de politique générale et de relations internationales, de Laveleye ne s'était jamais signalé par des opinions très pointues sur le plan scolaire. Jeune, démocrate et non-conformiste,¹⁵⁶ il ne pouvait toutefois être considéré, a priori, comme un simple jouet dans les mains du président.¹⁵⁷

Les rapports des sections furent publiés vers la fin du mois de mai.¹⁵⁸ Dans leur ensemble, ces textes ne se détachaient pas spéciale-

153. *La Dernière Heure* du 11 avril 1932, traite les rapporteurs de "matelots dociles d'un même bateau", en dénonçant la manière très inélégante dont Blum - que sa maîtrise de la question scolaire désignait naturellement au poste de rapporteur - avait été mis à l'écart. Dans deux articles du *Soir* (13 et 27 avril 1932), Devèze répliqua que Blum avait exigé, au Comité permanent du 12 mars, d'être seul rapporteur. Le procès-verbal de cette réunion ne permet pas d'étayer l'une ou l'autre de ces allégations. Il reste, bien sûr, que le projet initial que Devèze soumit au Comité prévoyait déjà de Laveleye, comme unique rapporteur de la section scolaire.

154. Le choix de plusieurs rapporteurs était très bien combiné, non seulement à la section scolaire, mais aussi à la section économique avec l'industriel Maurice Berger (1882-1966), ami personnel de Devèze, à la sous-section des Classes moyennes - Charles Moureaux (1902-1976), ancien stagiaire de Devèze - et à la section de politique étrangère, où fut désigné le jeune et turbulent "ex-stagiaire", Marcel-Henri Jaspar.

155. Le président de la section scolaire était Louis Morichar, longtemps échevin de l'Instruction publique à Saint-Gilles, commune à laquelle appartenait aussi de Laveleye.

156. Après coup, la personnalité et la démarche de Laveleye apparaissent particulièrement "atypiques". Les conceptions qu'il défendait en matière de politique étrangère et dans les questions sociale et flamande, le distinguaient de nombre de ses amis politiques. Sa modération scolaire et l'affection que lui portaient certains leaders le rendaient suspect aux yeux de bien des militants. Ceci explique une carrière politique étonnante, faite de brusques déboires et de retours triomphaux à l'avant-plan.

157. La nomination de Jaspar procédait sans doute d'une intuition analogue. Témoin, les J.G.L. de Bruxelles diffusèrent un ordre du jour dans lequel ils "[regrettaient] les méthodes suivies par le Conseil national pour l'organisation du congrès", mais en "se [félicitant] cependant du choix de leur président aux fonctions de rapporteur". Cf. *L'Étoile Belge*, 23 avril 1932.

158. Annoncés pour la mi-mai, ils ne furent apparemment diffusés qu'à la fin de ce mois. Cf. *La Dernière Heure*, 26 mai 1932 et *Le Pourquoi Pas?*, 3 juin 1932.

ment par leur audace ni par leur précision, mais ils traduisaient une évidente volonté de rajeunissement, dans un esprit assez proche des textes discutés en mars par les J.G.L.

Il y était question, pêle-mêle, de réduction du temps de travail, d'introduction de congés annuels payés, de protection de l'épargne, d'intensification du mutualisme libéral, de défense des classes moyennes, de reconnaissance aux femmes de l'ensemble de leurs droits politiques et de reprise des relations commerciales belgo-soviétiques. Pour la première fois, les questions radiophoniques faisaient l'objet d'un rapport particulier. Pour le reste, et plus classiquement, l'accent était mis sur le nécessaire équilibre budgétaire et sur la confiance des libéraux dans la Société des Nations et dans le libre-échange.¹⁵⁹

Cependant, aux yeux de tous, il allait de soi que la question de l'enseignement constituerait le cœur des débats, et le déroulement de l'assemblée plénière ne déçut point ce pronostic.

À Bruxelles,¹⁶⁰ le dimanche 19 juin, les questions économiques, financières et sociales, les affaires étrangères, la défense nationale et la radiophonie furent expédiées en deux heures, la question scolaire en absorba quatre à elle seule et le congrès reporta *sine die* l'étude des questions coloniales, agricoles, féminines et de l'"organisation politique intérieure".¹⁶¹

Dans la section scolaire, les thèses radicale et modérée s'étaient durement affrontées durant les travaux préparatoires au rapport.¹⁶² Face

Plusieurs Fédérations se réunirent pour désigner leurs délégués et/ou délibérer sur les questions soumises au congrès, e.a. Bruxelles (*La Dernière Heure*, 23 mai 1932), Tournai (*La Dernière Heure*, 7 juin 1932), où Janson fut une nouvelle fois malmené, Nivelles (*La Dernière Heure*, 6 juin 1932), Mons (*La Dernière Heure*, 12 juin 1932) et Namur (*L'Étoile Belge*, 13 juin 1932).

159. Voir *Conseil national du parti libéral. Congrès des 18 et 19 juin 1932. Rapports*, Bruxelles, 1932; H. BERGER, *Le problème économique*, Bruxelles, 1932, 31 p.

160. L'assemblée plénière eut lieu à la salle de la Madeleine. Les réunions des sections s'étaient tenues, la veille, dans les locaux du Palais des Beaux-Arts.

161. Sous cet intitulé étaient regroupés la question linguistique, la législation électorale et le régime parlementaire. Voir *Congrès libéral des 18 et 19 juin 1932*, compte-rendu analytique, 32 p., ACPH, Fonds Paquier, ainsi que les compte-rendus détaillés publiés le 20 juin par *La Dernière Heure* et *L'Étoile Belge*.

162. Comme l'indique la relation des débats que *La Dernière Heure* (9 et 16 avril 1932) publia, grâce à des indiscretions. Au comité central de l'A.L.C., Collins fera état, tout autant, du climat de tension qui avait présidé aux travaux de la section. Cf. *Comité central de l'A.L.C.*. Séance du 18 mai 1932, Service des Archives de l'U.L.B.,

à la thèse radicale – celle de la F.N.J.G.L.B. – les modérés plaidaient en faveur du maintien du statu-quo. Un membre de la section proposa l'adoption d'une thèse radicale légèrement édulcorée, par suppression des subsides par "extinction" (pension, décès, ...). Sur la proposition Mundeleer aussi, jugée trop exclusive par les modérés, des désaccords se manifestèrent. Quant à lui, le rapport très mesuré que rédigea de Laveleye,¹⁶³ se limitait à prévoir la stricte application de la loi, la lutte contre les abus et la fixation de plafonds destinés à freiner l'"hémorragie" des subsides.¹⁶⁴

De part et d'autre, on avait affûté ses arguments pour l'ultime mêlée, en assemblée plénière. Les partisans de la thèse radicale invoquaient le flot montant des subsides attribuées aux écoles libres, le caractère latent de la guerre scolaire dû aux abus des catholiques, les attaques incessantes de ceux-ci contre l'enseignement officiel, le risque de submersion de ce dernier, le caractère antinational, en outre, de l'enseignement dispensé dans les écoles catholiques en Flandre.

Du côté modéré, sans nier absolument les faits – il est important de le souligner – on envisageait la question sur un autre terrain, celui de la stratégie politique et électorale. Il s'agissait de ne pas heurter de front l'opinion catholique, de garder aussi les mains libres vis-à-vis des socialistes, d'éviter en outre le danger de voir la question scolaire se greffer sur l'autre épine du moment – la question linguistique -en opposant une Flandre catholique à une Wallonie anticléricale. Enfin – corde ô combien sensible! – fut invoquée l'unité du parti.

La résolution qui, finalement, fut proposée aux six cents congressistes¹⁶⁵ par la section scolaire, résultait d'un compromis, inspiré par celui qui avait été conclu début juin au sein de la Fédération liégeoise du parti.¹⁶⁶ La doctrine fondamentale du parti était réaffirmée et la proposi-

archives de l'A.L.C., 6Z 5.

163. Le rapporteur exposa à son point de vue à plusieurs reprises dans *L'Étoile Belge* ("La question scolaire", 26 mars et 23 avril 1932), ainsi qu'au cours d'une conférence à la J.G.L. de Bruxelles (*La Dernière Heure*, 16 avril 1932). Son rapport fit l'objet de critiques, notamment de la part du journal radical (*La Dernière Heure*, 31 mai 1932) et de la J.G.L. de Schaarbeek (*La Dernière Heure*, 14 mai 1932), qui y voyaient "l'oeuvre personnelle" du rapporteur.

164. Cf. *Conseil national du parti libéral. Congrès des 18 et 19 juin 1932. Rapports....*

165. Six cent vingt-quatre selon *La Dernière Heure*, 19 juin 1932.

166. *L'Étoile Belge*, 7 juin 1932.

tion Mundeleer-Fischer était incorporée au programme. Pour ce qui concerne les subsides, le projet réclamait

“le retour immédiat ou par étapes à cette politique provisoirement suspendue par la loi de 1919 et qui [devait] être réalisée au cours de la prochaine législature, dans le cadre d’un programme gouvernemental assurant le crédit, la prospérité, la paix sociale et la sécurité du pays”.

Implicitement, cela signifiait la suppression des subsides aux écoles libres. Une contrainte était formulée – “doit être réalisée” – ainsi qu’une échéance – “au cours de la prochaine législature”. Cependant, l’allusion au programme gouvernemental traduisait le rejet d’un cartel avec les socialistes.

C’est pourtant ce terrain que les chefs exploitèrent à fond pour orienter les décisions du congrès dans un sens encore plus modéré.

Au cours de l’assemblée plénière, le 19 juin, quelques radicaux¹⁶⁷ – Blum en tête – intervinrent en faveur de la ligne dure, après la présentation, par de Laveleye, de la résolution.¹⁶⁸ Puis, au fur et à mesure de l’avancement des débats, les “grands formats” du parti descendirent dans l’arène. Ce fut d’abord Janson qui rejeta l’idée d’une suppression radicale des subsides, tout en agitant l’épouvantail du cartel, “risque mortel”, à ses yeux, pour le parti libéral. Après les paroles d’union lancées par Destenay,¹⁶⁹ François Bovesse brandit le spectre de la débâcle électorale et la formation d’un gouvernement homogène catholique ou socialiste-démocrate-chrétien, qui entraînerait de toute manière la perte de l’école publique. Enfin, vers 6 heures du soir, devant une assemblée où se faisaient jour les premiers signes de fatigue et de lassitude, Devèze lança tout son poids dans la bataille, attaquant de front toute suppression radicale des subsides, défendant l’ensemble des arguments déjà exprimés dans son rapport par de Laveleye et produisant *in extremis* des amende-

167. En section, le 18 juin, seuls les radicaux Blum et Braun s’étaient refusés à entériner le projet de résolution. Cf. *L’Étoile Belge*, 19 juin 1932.

168. Présentation assortie, du reste, des commentaires assez réservés du rapporteur. Cf. *Compte-rendu analytique...*, p. 18-20.

169. Le jeune délégué liégeois, demandant “aux modérés, aux plus avancés, à nos jeunes gardes” de “faire un petit bout de chemin”, défendit longuement le texte de la résolution qu’il estimait “énergique, constructif, complet, humain et précis”. Cf. *Compte-rendu analytique*, p. 25-27.

ments¹⁷⁰ adoptés au milieu des applaudissements, à la quasi-unanimité des congressistes.¹⁷¹

Le texte du nouveau programme libéral prévoyait désormais le retour “par étapes” – plus question de retour immédiat – devant être “poursuivi” – et non plus réalisé, au cours de la prochaine législature, “tout en étant conditionné par la possibilité de réaliser une action gouvernementale assurant le crédit, la prospérité, la sécurité du pays et la paix sociale”.

Cette motion appelle plusieurs commentaires. En premier lieu, elle contentait apparemment (presque) tout le monde. Au lendemain du congrès, les avertissements de *La Dernière Heure*, pas plus que les ricanements du *Peuple*, organe du P.O.B., et que les commentaires acides de la catholique *Libre Belgique*, ne purent couvrir les clameurs de satisfaction provenant des libéraux de toutes nuances.¹⁷²

Effectivement, dans l’optique radicale, la motion prévoyait toujours la suppression des subsides, ce qui constituait un progrès par rapport à la situation précédente.¹⁷³ Du côté modéré, on se félicita par contre de la victoire du “bon sens” sur l’“excès”.

C’est qu’une telle résolution pouvait être interprétée de toutes les manières, puisqu’elle ne voulait plus rien dire¹⁷⁴

En réalité, il était évident que les chefs avaient gagné sur toute la ligne. Ils étaient parvenus à faire inscrire au programme une résolution qui ne fixait ni contrainte, ni échéance. De plus, la suppression était subordonnée à la réalisation d’un programme de gouvernement qui excluait,

170. Le principal amendement portait sur les subsides; l’autre intégrait les mots “par priorité” au paragraphe de la résolution prévoyant de “réserver les nominations dans l’enseignement public aux diplômés des écoles officielles”. Cf. Compte-rendu analytique, p. 28-30.

171. Le texte de Devèze sur les subsides fut voté à l’unanimité moins 9 voix et 3 abstentions; l’ensemble de la résolution scolaire fut adopté à l’unanimité moins 3 voix et 3 abstentions. Cf. Compte-rendu analytique, p. 29-30. Cf. aussi *La Dernière Heure* et *L’Étoile Belge* du 21 juin 1932.

172. *La Dernière Heure*, 21 juin 1932; *Le Peuple*, 20, 21 et 25 juin 1932; *La Libre Belgique*, 20 juin 1932; *L’Étoile Belge*, 23 juin 1932. Voir en outre les “revues de presse” publiées par *L’Étoile Belge* (21 juin 1932) et par *Le Drapeau Bleu* (juillet-août 1932).

173. Comme l’expliqua Braun dans *La Pensée*, 26 juin 1932.

174. Cf. la lettre qu’adressa Janson à Hymans, retenu à Genève au moment du congrès (20 juin 1932, AGR, Papiers Hymans, 321): “...il [Devèze] a réussi à obtenir l’unanimité sur un ordre du jour qui, à la vérité, ne signifie rien”. Citée également par J. STENGERS, *op. cit.*, p. 230, et par J. TYSENS, “De liberale partij en de schoolkwestie”, p. 208.

pratiquement, les socialistes et sous-entendait au contraire une entente poursuivie avec le partenaire catholique. Le congrès, en somme, n'avait fait qu'ériger la temporisation en matière scolaire au rang de ligne officielle du parti.

En mars 1936, en pleine fièvre de refonte doctrinale, le Conseil national se contenta, par une simple résolution, de "maintenir tous les termes de sa déclaration de 1932".¹⁷⁵

Dans un essai consacré à la doctrine libérale et publié l'année suivante, Roger Motz, reconnu comme l'un des meilleurs espoirs de son parti, pouvait noter sans évidente arrière-pensée:

"Le congrès libéral de 1932 a adopté dans la question des subsides une position doctrinale très nette: les libéraux se déclarent partisans de réduire progressivement les subsides dès que les circonstances économiques et politiques le permettront. Cette conjoncture peut-elle être réalisée prochainement? Nul ne le sait: en tout cas, elle ne se réalisera pas au cours de la présente législation".¹⁷⁶

VI. BREF COUP D'OEIL SUR LES DÉVELOPPEMENTS ULTÉRIEURS

Chacun connaît les suites immédiates du congrès. Les élections communales d'octobre 1932 virent quelques résultats encourageants pour les listes libérales, notamment dans l'agglomération bruxelloise. Les élections législatives qui suivirent, quelques semaines plus tard, se soldèrent, par contre, par la perte de quatre sièges libéraux, tandis que les catholiques tiraient leur épingle du jeu en emportant trois sièges supplémentaires. Face au regain d'anticléricalisme manifesté par leurs adversaires, et bien que les libéraux eussent effectué une courbe rentrante,¹⁷⁷ les catholiques avaient fait bloc et s'étaient mobilisés pour la défense de la "belle âme de l'enfant".¹⁷⁸

175. *Conseil national du parti libéral. Élections législatives et provinciales, 1936. Guide pratique du conférencier libéral*, Bruxelles, 1936, p. 130.

176. R. MOTZ, *Libéralisme 1937*, Bruxelles, 1937, p. 73-74.

177. J. STENGERS, *op. cit.*, p. 231. Le programme libéral publié en octobre 1932 ne soufflait mot du retrait des subsides, et niait l'existence d'un quelconque pacte préparant le cartel libéral-socialiste. Cf. *Conseil national du parti libéral. Vade-mecum pour les propagandistes libéraux*, Bruxelles, octobre 1932, p. 5, p. 30 et p. 40.

178. J. STENGERS, "Le parti confronté au suffrage universel pur et simple (1919-1961)", dans *Le libéralisme en Belgique*, p. 125-126.

En décembre 1932, le Conseil national du parti libéral, au terme d'une réunion houleuse, approuva, à une substantielle majorité, le principe de la participation libérale au gouvernement. Ce dernier – une bipartite libérale-catholique – fut constitué le 17 décembre, sous la houlette de Charles de Broqueville.¹⁷⁹

Tout, apparemment, rentrait dans l'ordre au parti libéral, et les choses semblaient devoir reprendre le cours ordinaire dont le congrès de juin les avait momentanément détournées.

Pourtant, très rapidement, le mouvement de contestation interne reprit de plus belle, emmené, d'abord et surtout, par les jeunes libéraux.¹⁸⁰ Dès la fin 1932, leurs attaques redoublèrent contre les chefs, "obtus conservateurs sociaux qui auraient peur de Frère-Orban",¹⁸¹ contre la presse "subsidiée ou trustée" qui les soutenait,¹⁸² contre le sacrifice des idéaux du parti accepté en échange de "quelques postes ministériels",¹⁸³ contre "la manoeuvre" régnant au Conseil national...¹⁸⁴ Le temps n'était plus très loin où les jeunes libéraux seraient en "insurrection continue" contre leurs aînés,¹⁸⁵ et où un congrès de la F.N.J.G.L.B. deviendrait le théâtre d'incantations vengeresses contre les ministres libéraux et la politique gouvernementale, "partie de la Société Générale et de la Banque de Bruxelles, et arrivée rue de la Loi après avoir passé par les salons de quelques dames de la rue Royale et de l'avenue Louise, les écuries de M. Devèze et les sucreries de Moerbeke".¹⁸⁶

179. C. H. HØJER, *op. cit.*, p. 210-215. Concession accordée aux libéraux, le département des Sciences et Arts changea de dénomination et redevint celui de l'Instruction publique. Charles de Broqueville (1860-1940), homme politique catholique, Premier ministre (1932-1934).

180. Un radical comme Blum y fut bien sûr associé, et Jennissen lui manifesta activement sa sympathie.

181. R. POURET, "Pour un changement de méthode, de tactique et d'orientation", dans *Le Drapeau Bleu*, décembre 1932. René Pouret (1891-1979), avocat, journaliste à l'*Express*, était proche à la fois des milieux radicaux traditionnels de Liège et des organisations de J.G.L.

182. M. DESTENAY, "Demain ou peut-être jamais!", dans *Le Drapeau Bleu*, janvier 1933.

183. L. (?), "L'opinion des jeunes", dans *Le Drapeau Bleu*, décembre 1932.

184. M. DESTENAY, "A Monsieur le Président du Conseil national du parti libéral", dans *Le Drapeau Bleu*, mars 1933.

185. Comme le nota É. DE LA VALLÉE-POUSSIN, "Les tendances actuelles du socialisme", dans *La Revue Générale*, janvier 1934, p. 35.

186. *L'Étoile Belge*, 19 juin 1933; *La Dernière Heure*, 19 juin 1933. On s'en doute, ces déclarations faites à un congrès extraordinaire de la F.N.J.G.L., et liées à

Simultanément, les jeunes se lancèrent dans des condamnations tous azimuts des "puissances d'argent",¹⁸⁷ du marxisme, des tendances autoritaires affichées par les jeunes catholiques, du fascisme et de sa "malfaisance fondamentale",¹⁸⁸ de l'antimilitarisme socialiste...¹⁸⁹

Impressionnantes par leur vigueur, de telles démonstrations ne constituaient toutefois que l'un des aspects d'une orientation dominée tout autant par la poursuite et l'approfondissement des travaux de réflexion et de régénération doctrinales, ainsi que par l'élaboration d'une série de propositions relatives à l'organisation du parti, à laquelle plusieurs rapports très complets furent consacrés en vue du vingt-septième congrès de la F.N.J.G.L.¹⁹⁰ Dès 1933-1934, l'ensemble du mouvement de jeunesse libéral était devenu le lieu d'une intense activité de discussions et d'études, dont l'économie, la réforme de l'État et l'organisation sociale formaient la clé de voûte.¹⁹¹

l'introduction des pouvoirs spéciaux par le gouvernement, firent scandale au sein du parti. Les allusions visaient notamment Maurice Lippens, ministre libéral de l'Instruction publique, bourgmestre de Moerbeke-Waas (Flandre orientale) et proche de la Société générale, ainsi que le salon Errera, situé rue Royale, "annexe mondaine de l'Université de Bruxelles" (Jaspar) et inspirateur de la revue *Le Flambeau*. Sur ce salon, voir e.a. P. BAUTIER, "Notice sur Isabelle Errera", dans la *Biographie nationale*, tome XXXI, 1961, col. 328-332; M-H. JASPAR, *Souvenirs*, p. 66.

187. J. VAN MARCKE, "Les jeunes", dans *Le Drapeau Bleu*, septembre-octobre 1932.

188. *La Dernière Heure*, 17 avril 1933; *L'Étoile Belge*, 17 et 18 avril 1933; *Le Matin*, 18 et 19 avril 1933; *Pourquoi Pas?*, 21 avril 1933.

189. R. MOTZ, "Les aspirations de la jeunesse libérale", dans *Libra-Illustré*, 24 novembre 1933.

190. Voir A. MARÉCHAL, "La réorganisation du parti libéral", et J. VERDUCK, "Le développement des oeuvres sociales et leur rapport à la direction du parti", tous deux dans *Fédération nationale des Jeunes Gardes Libérales. XXVIIème congrès annuel. Dimanche 16 avril 1933. Programme et rapports*, Bruxelles, 1933, p. 20-25 et p. 27-29.

191. Voir e.a., dans *Le Drapeau Bleu*, les articles de W. MERTZENICH, "Capitalisme" (septembre-octobre 1932), "Projet de contrôle des sociétés anonymes" (décembre 1932), "Excelsior" (décembre 1933); ceux de F. DEHOUSSE, "Politique sociale" (mars, avril, mai, juin 1933); de R. MOTZ, "Une noble mission" (mars 1933); de L. LAMBERT, "Les classes moyennes" (décembre 1933); de M. HOUTMAN, "Essai d'attitude néo-libérale vis-à-vis du capitalisme" (mars 1934)... En 1934, le congrès de la F.N.J.G.L.B. fut consacré au corporatisme (et à sa condamnation par les jeunes libéraux). Cf. *L'Étoile Belge* et *La Dernière Heure*, 20 et 21 mai 1934, ainsi que l'enquête "Le mouvement des idées" entreprise par *La Revue Générale*, mars 1934, p. 356-361, et juillet 1934, p. 77-80. Sur le plan local, le rôle joué par la jeunesse

En mars 1933, Albert Devèze quitta la présidence du parti libéral. Son successeur, le très coloré Octave Dierckx,¹⁹² annonça promptement son intention de réformer l'organisation générale du parti et de mener à bien l'oeuvre doctrinale que le congrès de 1932 n'avait pu accomplir.¹⁹³

Un an plus tard, un certain nombre de modifications statutaires furent soumises au Comité permanent, qui les approuva. Ces modifications se rapportaient à la composition du bureau de parti – qui s'ouvrit aux représentants des organisations libérales, jeunesses, mutualités, femmes et syndicats, et à celle du Comité permanent, auquel furent intégrés les groupes parlementaires.¹⁹⁴ D'autre part, les procédures de convocation du Conseil national furent quelque peu perfectionnées,¹⁹⁵ tout comme le système des cotisations destinées à alimenter les dépenses ordinaires du parti.¹⁹⁶

L'une des initiatives les plus originales de Dierckx – à travers laquelle se ressentent nettement l'impact des troubles internes de 1932 et l'influence des jeunes¹⁹⁷ – consista à effectuer une enquête à grande

libérale à partir de 1933, a été mis en lumière par P. LEFÈVRE, "Démocratisation du libéralisme belge: l'exemple brugeois", dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, VIII, 1977, 1-2, p. 202-203.

192. Octave Dierckx (1882-1955), avocat, sénateur de Bruxelles (1929-1955), président du parti libéral (1933-1934), ministre des Transports (1934), de l'Intérieur (1937-1938), de l'Instruction publique (1938-1939), ministre sans portefeuille (1949-1950), ministre d'État (1945). Hymans note dans ses *Mémoires* (tome 2, p. 692) que Devèze l'avait fait élire à la présidence du parti "croyant ne trouver en lui qu'un substitut inoffensif". La réalité tempéra ce jugement. Sur le personnage, voir les portraits en demi-teintes qu'ont dressés M.-H. JASPAR, *Souvenirs*, p. 104, et J. VAN OFFELEN, *La ronde du pouvoir*, p. 69.

193. Le rapport présenté au Conseil national statutaire par le secrétaire général, Van Leynseele, était largement consacré à ces deux priorités. Cf. *Conseil national... Assemblée statutaire du 12 mars 1933*, ACPH, Fonds Paquier, p. 2-4.

194. Depuis plusieurs années, ces groupes avaient pris l'habitude de délibérer en commun avec le Comité permanent. De ce point de vue, la révision statutaire ne faisait que sanctionner un état de fait et consacrer la prépondérance du Comité permanent au détriment du Conseil national.

195. Le projet de Dierckx introduisait une faculté de convocation extraordinaire à l'initiative du président seul, et non plus uniquement sur décision du Comité permanent. En outre, le nombre de membres de ce dernier requis pour provoquer une convocation était revu à la baisse. La portée réelle de ces amendements doit bien sûr être fortement tempérée, étant donné l'immobilisation progressive du Conseil national, victime du nombre toujours plus élevé de ses membres.

196. Voir *Comité permanent...*, séance du 18 mars 1934, p. 3-33, ACPH, Fonds Paquier.

197. Dès mars 1933, Destenay demandait au nouveau président d'"ouvrir une vaste

échelle auprès des Fédérations d'arrondissement, dont les présidents et secrétaires furent en outre réunis à Bruxelles. Pour la première fois, peut-être, depuis sa création, le parti libéral tenta un réel effort aux fins de stimuler directement ses organismes locaux et de s'informer du nombre exact de ses membres.¹⁹⁸ Dans la foulée, Dierckx diffusa tout un lot de recommandations à l'intention des groupements de base.¹⁹⁹

Sur le plan du programme libéral, un "toiletage" s'amorça dès la fin 1933, à l'occasion de "journées des classes moyennes", qui proclamèrent la volonté des libéraux de répondre aux "justes revendications" de ces catégories.²⁰⁰ Parmi les propositions élaborées au terme de ces journées, figuraient nombre de suggestions formulées antérieurement par les jeunes libéraux, telles la protection de l'épargne, la réforme du statut de la société anonyme, l'organisation du crédit, ou la question de la fiscalité.²⁰¹

Ainsi qu'on peut le remarquer, la plupart des aspirations de la jeunesse étaient progressivement assimilées par le parti, à la grande satisfaction des cadets.²⁰² Le point d'orgue de ce véritable phénomène d'intégration de la jeunesse au parti, fut atteint lors de la constitution par Dierckx, sur

enquête sur la situation matérielle et administrative de nos organismes". Cf. "A Monsieur le Président du Conseil national...".

198. L'enquête, établie sur des données arrêtées entre octobre et décembre 1933, fournit le chiffre de 54.170 membres. Il est extrêmement délicat d'apprécier correctement un tel chiffre. D'une part, 17 Fédérations d'arrondissement (sur 35) – parmi lesquelles Anvers, Malines, Bruges, Huy-Waremme, l'ensemble des Fédérations luxembourgeoises – n'avaient donné aucune suite au questionnaire confectionné par les services de Dierckx, ou n'avaient fourni aucune estimation chiffrée du nombre de leurs membres. D'une Fédération à l'autre, les effectifs des J.G.L. et ceux des Femmes libérales étaient inclus ou non, semble-t-il, dans le montant indiqué. Bruxelles affichait 16.000 membres, alors que d'autres données, émanant de la Fédération elle-même, faisaient état, à la même époque, d'un nombre oscillant autour des 14.000 membres... Cf. Dossier "Séance du 15 octobre 1933. Présidents et secrétaires administratifs des Fédérations d'arrondissement et présidents des groupements", ACPH, Fonds Paquier.

199. *Le Conseiller Libéral*, octobre 1933, p. 259-260. Il était suggéré aux Fédérations de s'organiser d'après les statuts du Conseil national, de disposer d'un local, de créer des associations dans chaque commune, d'organiser des conférences, d'améliorer leurs contacts avec les organisations libérales syndicales, mutualistes, féminines et de jeunesse, de soutenir les cercles libéraux de loisirs, etc.

200. Ces "journées" eurent lieu le 10 décembre 1933 ainsi que le 14 janvier et les 10 et 11 mars 1934.

201. *Le Drapeau Bleu*, décembre 1933.

202. Cf. M. DESTENAY, "Excellent travail! Excellente méthode!", dans *Le Drapeau Bleu*, décembre 1933.

proposition de Van Leynseele, d'un comité d'études composé exclusivement de jeunes libéraux, avec mission d'organiser les travaux du parti, spécialement sur les questions économiques, financières, et sur la réforme de l'État. C'est Marcel-Henri Jaspard, élu député de Bruxelles en novembre 1932, qui en assura la présidence.²⁰³

Pendant près de dix-huit mois, ce "brain-trust des moins de quarante ans"²⁰⁴ s'employa à redéfinir le programme, et à le compléter de chapitres consacrés aux questions dont le parti ne s'était jusqu'alors que peu ou guère préoccupé.²⁰⁵ Au cours du dernier trimestre de l'année 1935, un nouveau congrès²⁰⁶ fut réuni pour sanctionner les travaux accomplis, dont les conclusions furent toutes consignées dans le nouveau programme libéral, sous la devise de "Liberté, Solidarité, Responsabilité".²⁰⁷ Les chefs, cette fois, avaient assisté, impassibles, au déroulement des débats.²⁰⁸ À cette occasion, Maurice Destenay célébra, dans une

203. Ce comité était doublé d'un "comité des sages" composé des principales compétences du parti: Jules Bordet (1870-1961), Georges de Leener, Max-Léo Gérard, Herbert Speyer (1870-1942), spécialiste libéral de la réforme de l'État... Le comité d'études comprenait 24 membres, parmi lesquels Blum, Van Leynseele, de Laveleye, Maurice Destenay, Michel Devèze (1905-1977), fils de l'ancien président, Charles Janssens (1898-1982), Henri Janne (1908-1991), Roger Motz, Jean Rey, Charles Moureaux, le Brugeois Victor Sabbe (1906-1958), Adolphe Van Glabbeke (1904-1959), futur député d'Ostende... Cf. *Comité permanent...*, séance du 26 mai 1934, p. 6-7.

204. Selon l'expression de Van Leynseele.

205. Outre les thèmes classiques du programme, les travaux portèrent sur la réforme de l'État, étudiée par Speyer (y compris une critique du plan du Travail du leader socialiste Henri De Man), le contrôle des armements, l'organisation professionnelle... Le rapport consacré aux questions féminines, rédigé une fois encore par Georgette Ciselet (1900-1983), reprit les thèmes développés en 1932, y ajoutant l'abrogation de toutes dispositions limitant le droit au travail de la femme. L'accent fut mis tout particulièrement sur les "affaires économiques" (expansion économique, chômage, banques et crédit, fiscalité...) qui constituèrent le principal "morceau" du programme.

206. Il s'agit des "journées (d'études) libérales", étalées en deux sessions (19 et 20 octobre, 7 et 8 décembre 1935). L'appellation et la procédure – quatre jours de débats précédés de nombreuses réunions de commissions – sont significatives d'une volonté de rupture avec les congrès antérieurs, passablement improvisés et très "spectaculaires".

207. Voir *Les journées libérales du 7 et 8 décembre 1935*, Bruxelles, 1935; *Conseil national du parti libéral. Élections législatives et provinciales, 1936. Guide pratique du conférencier libéral*, Bruxelles, 1936, 157 pages; R. MOTZ, *Libéralisme 1937*, Bruxelles, 1937, 99 p.

208. *L'Action Socialiste*, 14 décembre 1935.

allocution aux congressistes, l'unité restaurée entre les jeunes et les anciens. Et ce discours, remarqua *Le Flambeau*, fut "parmi les plus applaudis".²⁰⁹

VII. QUELQUES RÉFLEXIONS FINALES

Que convient-il de retenir de cet exposé que nous avons tenté de mener à bien, certes de façon schématique, au départ d'une perspective privilégiant l'analyse interne?

Il nous apparaît, en définitive, que le congrès libéral de juin 1932 fut l'aboutissement d'une série de tensions d'importance inégale, peut-être, mais dont l'addition – et l'addition seule – créa les conditions suffisantes et nécessaires à un ébranlement profond de l'autorité des chefs traditionnels du parti.

Le poids des circonstances externes vint se greffer – et faire exploser – un mécontentement larvé de larges secteurs du parti, frustrés d'avoir dû avaler une politique de concessions scolaires qu'ils comprenaient d'autant moins qu'on se passait bien, au sommet du parti, de la leur expliquer.

Ce dernier point revêt une importance capitale. En effet, l'attitude des chefs du parti dans un débat aussi sensible que la question scolaire – toujours représentée, dans le discours officiel, comme l'un des fondements essentiels de la doctrine libérale – cristallisa un rejet beaucoup plus "total" qui visait tout à la fois les pratiques, les méthodes, les habitudes, en un mot, tout un "style" qui avait caractérisé la direction du parti depuis plusieurs années et qui se trouvait condamné.

En un sens, la fixation de ce rejet sur le plan scolaire traduisait l'intensité du malaise auquel était en proie tant de militants, en même temps qu'il conférait une certaine dignité à des difficultés parfois infiniment plus prosaïques, mais vécues comme une authentique trahison. De ceci, l'exemple des Luxembourgeois, parlant "beaux principes" et pensant "nominations", est évidemment quasi-caricatural.

Cet élément explique en outre les attaques personnelles dont plusieurs dirigeants durent faire les frais. Par certains aspects, le printemps de 1932 apparut, au parti libéral, comme celui du renversement des idoles. Il est juste d'ajouter que ces dirigeants ne pouvaient plus se retrancher, désormais, derrière les résultats positifs que la collaboration gouvernementale avait pu enregistrer. Les conséquences de la crise économique commençaient à se faire sentir, nourrissant la recherche de nouvelles

209. *Le Flambeau*, janvier 1936, p. 122.

solutions et rendant bien dérisoire la seule et classique invocation de l'“intérêt national”.

À la pointe de ce mécontentement généralisé, les jeunes libéraux jouèrent un rôle non-négligeable. Pour eux, à un problème d'identité exprimé par la fidélité inflexible aux principes traditionnels, se superposait un grave enjeu de crédibilité du message et de clarification de l'idéal libéral. Parmi ces jeunes émergeaient quelques intellectuels démocrates, soucieux avant tout de repenser le contenu de la doctrine libérale à la lumière des défis nouveaux. Exclue de la décision, à quelques exceptions près, marginalisés “organiquement”, pourrait-on dire, ces jeunes voyaient dans l'adoption d'un profil intransigeant une issue à leurs aspirations insatisfaites.²¹⁰ Si certains – des “parrainés”, notamment – semblaient beaucoup plus réticents à la perspective de livrer un combat scolaire, tous se retrouvaient sur l'urgence d'une rénovation du programme et de la structure.²¹¹ Cette communauté de vues au sein de la jeunesse libérale, et la conjonction opérée avec les radicaux, sur fond de délabrement moral et matériel du parti, furent déterminantes dans le processus qui mena au congrès.

On pourrait s'interroger longuement sur la défaite – apparemment imprévisible – de l'aile radicale. Plusieurs éléments y ont contribué. Tout d'abord, le fait que les radicaux ne constituaient pas une tendance organisée au sein du parti, bien qu'à cela, on puisse objecter que les structures de certaines associations libérales leur faisaient, malgré tout, la part belle.²¹² Ensuite, la manière dont le congrès, revendication radicale au départ, fut récupéré et mis en oeuvre par Devèze et son entourage,

210. Cf. R. MOTZ, “La carence du Conseil national” (mars 1932); M. DESTENAY, “Billet politique”, dans *Le Drapeau Bleu*, mai 1933; *idem*, “A qui la faute?”, dans *Le Drapeau Bleu*, juin 1933.

211. Comme nous avons pu l'évoquer trop brièvement, Van Leynseele fut l'un des promoteurs du “brain trust” mis sur pied en 1934. De Laveleye fut très actif au sein de celui-ci, notamment dans la question de la réforme de l'État, au sujet de laquelle il présenta un rapport – inspiré des thèses de Speyer – au cours d'une réunion du Comité permanent. Cf. *Comité permanent...*, séance du 26 mai 1934, p. 18-22, ACPH, Fonds Paquier.

212. Les modes de convocation et de déroulement des assemblées de la Fédération de Bruxelles étaient, dans la pratique, très favorables aux radicaux, d'où une succession de “scandales” dont les sommets eurent lieu en 1936 (Hymans déclassé par le poll de la Fédération) et en 1937 (ordre du jour de défiance à l'égard du nouveau gouvernement Janson et démission spectaculaire, de la Fédération, d'Hymans, Devèze et Max). Conséquence de ces “bavures”, une révision statutaire fut mise en oeuvre peu après, réorganisant notamment les bases de l'assemblée générale.

devenant alors une riposte purement tactique – un “os à ronger”²¹³ – dans les mains des seuls chefs. L’absence de discipline au parti libéral, enfin, rendait n’importe quel auditoire perméable à l’éloquence et à la force de persuasion des leaders. Ce n’est évidemment pas une coïncidence si – chose exceptionnelle – en décembre 1932, des mandats impératifs firent leur apparition au Conseil national.²¹⁴

Mais fondamentalement, c’est dans le discours et l’argumentation des radicaux que réside l’explication de cet échec. Hormis le terrain scolaire, ils ne disposaient d’aucun programme solidement articulé qui eût pu faire office d’alternative véritable et servir de base à un rapprochement durable entre libéraux et socialistes. L’espoir d’un cartel libéral-socialiste fondé sur l’entente scolaire n’avait, comme tel, plus guère de justification compte tenu de l’évolution d’une société où les questions sociales et économiques avaient pris le pas sur le débat politico-religieux du 19^{ème} siècle. Pour ces mêmes raisons, il ne portait aucun argument de nature électorale.

On pourrait dire que la différence fondamentale qui séparait les radicaux des jeunes tenait à ce que la démarche des premiers, axée principalement, comme base d’un véritable changement politique, sur le terrain scolaire, était bâtie sur une conception qui appartenait à “l’histoire glorieuse” du parti libéral. “Au fond, tout se résume à rester fidèles à notre passé”²¹⁵ Ces mots de Jennissen trahissaient toutes les limites – et la sincérité – de l’attitude radicale.

De là, sans doute, chez ce manipulateur hors pair qu’était Devèze, le recours à une historicité présentée tour à tour de façon négative

213. Cf. M. DESTENAY, “Demain ou peut-être jamais”.

214. Il s’agissait de discuter de la participation libérale au gouvernement. Devèze s’en prit aux mandats impératifs dont certains délégués étaient investis et menaça de démissionner en cas où l’assemblée ne le suivrait pas. La priorité sur l’ordre du jour de confiance aux mandataires libéraux (texte de Max), fut acquise par 225 voix contre 140 et l’abstention de Jaspar. La liste des votants fait apparaître le vote négatif de tous les délégués de Tournai, sauf Janson, d’Ath, de Thuin, de Termonde, de Courtrai, de Fumes-Ostende-Dixmude et du Luxembourg. Rien ne permet d’affirmer, du reste, qu’il s’agissait dans tous les cas de mandats impératifs. Voir Conseil national... Assemblée extraordinaire, 11 décembre 1932, ACPH, Fonds Paquier.

215. É. JENNISSEN, “L’amitié libérale”, dans *Le Drapeau Bleu*, janvier 1933. Dans son article publié un an auparavant (“Vers la laïcité de l’État”), le député de Liège notait: “Renier l’oeuvre de Rogier, de Frère-Orban, de Van Humbeeck, de Janson, autant vouloir supprimer le parti libéral”.

("1884"),²¹⁶ mais aussi idéalisée ("1846") dans une représentation qui affirmait la continuité du parti et la légitimité des ses leaders.²¹⁷

Tout ceci appelle, naturellement, à s'interroger sur la signification et la nature du "radicalisme" d'après 1919. Considéré globalement, ce dernier apparaît bien étranger à toute véritable filiation avec le "progressisme" d'avant 1914, dont Paul Janson avait été l'interprète et le chef de file.²¹⁸ Le radicalisme des années 1920 et 1930 était, d'une certaine manière, la manifestation d'une mentalité diffuse dans les couches sociales inférieures du libéralisme. C'était un comportement, un langage nourri de références assez confuses,²¹⁹ mais il semble assez vain d'y voir un mode de pensée, et, a fortiori, l'expression d'une doctrine. Au parti libéral, tout le monde ou presque pouvait se proclamer "radical", au besoin pour montrer patte blanche et se justifier de ses orientations politiques.²²⁰ On a parfois souligné l'absence de leader radical d'envergure, au cours de cette période. Comment aurait-il pu en être autrement? Des trois hommes sans doute les plus brillants qu'engendra le libéralisme de ces années-là – Bovesse, Jaspard et de Laveleye – aucun, fondamentalement, n'était radical.²²¹ Les repères idéologiques et les enjeux politiques s'étaient métamorphosés, et ces hommes incarnaient des générations élevées dans un contexte où le réformisme radicalisant était aussi dépassé que le doctrinarisme toujours à l'honneur chez d'aucuns.

L'attitude des jeunes libéraux, durant les débats du congrès, ne fut peut-être pas indifférente à la déroute radicale. "Janson s'en prit aux jeunes", relate le *Pourquoi Pas?*, "en fait, ceux, du type Blum, éliaciens au poil rare ou grison, singulièrement attardés dans les environs de la

216. Voir e.a. *Conseil national...*, assemblée statutaire du 13 mars 1932, p. 11; *Congrès libéral des 18 et 19 juin 1932*, compte-rendu analytique, p. 29.

217. Le matin du 18 juin, les dirigeants libéraux fleurirent le monument du Soldat Inconnu et ceux de Rogier, de Frère-Orban et de Janson. Cf. A. DEVÈZE, "Le congrès libéral", dans *Le Soir*, 15 juin 1932; voir aussi e.a. *Congrès libéral des 18 et 19 juin 1932. Discours de M. Albert Devèze*, 19 juin 1932, p. 4.

218. Voir le constat très incisif mais non dénué de pertinence, que dresse Van Leynseele à propos des radicaux Foucart et Mundeleer ("Jeunes Turcs", dans *L'Étoile Belge*, 13 mai 1933).

219. On y retrouve aussi bien Frère-Orban que Janson.

220. Comme Bovesse et Charles Magnette (1863-1937), qui, en 1929, invoquèrent leur qualité de radical au moment de plaider l'entente avec les catholiques. Cf. *Comité permanent...*, séance du 26 juin 1929, ACPH, Fonds Paquier.

221. Cela est tout aussi vrai, naturellement, pour les tout jeunes Rey, Motz, Destenay, Janne, Sabbe...

cinquantaine. Les vrais moins de quarante ans étaient là, la fleur du barreau de Bruxelles, presque tous anciens stagiaires de M. Devèze. Et sur ceux-là, M. Janson put compter jusqu'au bout".²²² Sans doute importe-t-il de faire la part d'un certain manichéisme dans la vision représentée par l'hebdomadaire satirique. Fort différent des profils trop bien découpés que suggérait la description de *Pourquoi Pas?*, un benjamin aussi critique que Destenay expliqua longuement, dans la foulée de son intervention au congrès, les raisons de son adhésion à la résolution finalement adoptée, "afin que l'on sache dans quelles conditions la jeunesse libérale s'[était] ralliée à l'ordre du jour".²²³

À l'inverse de celle des radicaux, la démarche des jeunes envisageait essentiellement l'avenir du libéralisme. En ces années 1932-1935, où les fondements mêmes du libéralisme semblaient menacés par la crise économique et politique de l'Europe, où des thèmes inédits se faisaient jour,²²⁴ où la jeunesse toute entière, en proie à une "crise morale", se cherchait des voies nouvelles,²²⁵ il apparaissait indispensable aux jeunes démocrates de procéder à une vaste "révision des valeurs" du libéralisme.²²⁶ Pour tous ces jeunes, ce congrès ne constituait pas une fin en soi, mais bien le point de départ d'un élan autrement plus énergique, dont l'enjeu dépassait de beaucoup la seule fidélité aux principes anciens du parti et à ses figures les plus illustres.²²⁷ Incarnant les forces d'avenir

222. *Pourquoi Pas?*, 24 juin 1932.

223. M. DESTENAY, "Querelles de mots", dans *Le Drapeau Bleu*, juillet-août 1932. Destenay affirmait s'être prononcé contre l'amendement Devèze, car, ainsi qu'il l'expliquait, d'ailleurs en termes très mesurés, "le mot 'réalisé' [était] mieux en rapport avec [la résolution adoptée à] Nivelles". Cependant, il insistait sur le vote positif qu'il avait émis sur l'ensemble.

224. Voir B. S. CHLEPNER, *op. cit.*, p. 333 et ss.

225. Cf. *Le Flambeau*, décembre 1934, p. 762-763.

226. Jaspard, dans le *Guide pratique*, p. 9. Voir aussi M. DESTENAY, "L'idéal libéral et la jeunesse contemporaine", dans *Fédération nationale des Jeunes Gardes Libérales. XXVIIème congrès annuel. Dimanche 16 avril 1933*, p. 4-13; P. VERSCHOORE, "De la doctrine, du programme libéral et de l'État", dans *Fédération nationale des Étudiants libéraux de Belgique. Livre Bleu*, Bruxelles, 1935, p. 16-22.

227. Sans renier les thèses scolaires traditionnelles du parti, il est clair que le programme de 1935 reléguait celles-ci à l'arrière-plan, au bénéfice des aspects socio-économiques de la doctrine. Voir à ce sujet l'article – au titre très éloquent – de M. DESTENAY, "Erreur de date", dans *Le Drapeau Bleu*, février 1936, ainsi que les commentaires (déjà cités ci-dessus), de R. MOTZ, *Libéralisme 1937*, p. 73-74. "On constatera", note en outre Hymans dans sa bienveillante préface à cet ouvrage (p. IV), "que le jeune libéralisme moderne n'a rien d'agressif ou de menaçant pour les esprits

du parti libéral, les jeunes devaient être, à terme, les principaux bénéficiaires de la dynamique amorcée début 1932.

Envisagé sous cet angle, il faut souligner à quel point l'impact du congrès de 1932 en ressort singulièrement amenuisé. Il est caractéristique, à cet égard, que Jaspar, toujours prompt à valoriser son propre rôle, n'ait soufflé mot, dans ses *Souvenirs*, du congrès de juin 1932 – où il était pourtant rapporteur de section – alors qu'il consacre de généreuses lignes à son influence personnelle dans le triomphe des options démocratiques dégagées à l'issue des "journées" de 1935.²²⁸

Le programme adopté en 1935, qui marque une étape décisive dans l'ascension des jeunes, a fait l'objet des commentaires avertis du professeur Chlepner. Ce dernier a raison, incontestablement, lorsqu'il estime que bien des thèses du nouveau credo libéral ne faisaient que consacrer une évolution devant laquelle, désormais, le libéralisme s'inclinait solennellement.²²⁹ Le même auteur a judicieusement mis l'accent sur le style "très général et manquant de précision" des résolutions approuvées, ce en quoi ces dernières ne se distinguent pas beaucoup des programmes antérieurs du parti.²³⁰ Le nouveau programme, sans doute, venait au monde avec des tares identiques à celles de ses prédécesseurs.

Inversément, réduire tout l'intérêt de ces travaux à des déclarations de principe sans grand intérêt serait néanmoins grossièrement caricatural. Chlepner a d'ailleurs signalé qu'une partie des mesures suggérées dans le programme de 1935 furent inscrites au programme du second gouvernement Van Zeeland, en 1936.²³¹

Mais ce ne sont pas là, sans doute, les aspects les plus intéressants des orientations suivies par le libéralisme à partir de 1935 et dont trois aspects au moins, en l'absence d'études plus approfondies, méritent d'être très superficiellement épinglés.

religieux (...)"

228. *Souvenirs*, p. 70-71, p. 104 et p. 169.

229. C'est très visible, par exemple, avec cette notion d'"économie organisée", en vertu de laquelle les libéraux reconnaissaient la possibilité d'une intervention de l'État dans l'activité économique, à la condition – platonique – que le mouvement fût réversible.

230. B. S. CHLEPNER, *op. cit.*, p. 353-354.

231. *op. cit.*, p. 354. Voir aussi R. MOTZ, *Libéralisme 1937*, p. 14. Il s'agit notamment de l'instauration des congés payés, de l'introduction de la semaine de 40 heures dans certaines branches d'activité, de la création d'un Office national de crédit hypothécaire... Bien entendu, les libéraux n'étaient pas seuls à les préconiser.

Un premier élément réside dans la clarification idéologique que signifia, “malgré tout”, le programme de 1935. En rupture avec le réformisme prudent et le pragmatisme à outrance qui avaient dominé l'évolution du libéralisme depuis la première guerre mondiale, la base doctrinale redéfinie constitua une réelle tentative visant à clarifier le libéralisme par rapport aux autres grands courants idéologiques, et à l'épurer de ses propres scories.²³² Sans doute, les thèses défendues par ce “néo-libéralisme” manquaient-elles d’“originalité” au regard de celles qui, dans les rangs socialistes et catholiques, se faisaient jour. On a pu faire remarquer que, dans une question aussi déterminante que la réforme de l'État, les propositions libérales cherchaient essentiellement à consolider ce que d'autres thèses aspiraient à transformer littéralement.²³³ Peut-être, à cet égard, faut-il admettre que l'identification du libéralisme au régime parlementaire limitait “essentiellement” la quête, par celui-ci, d'issues inédites, sauf à envisager, dans ce même ordre d'idées, que cette foi renouvelée dans une organisation politique globalement remise en question était, en elle-même, extraordinaire...?

Il est intéressant de considérer ce souffle d'authentique modernité que la dynamique des jeunes libéraux fit bénéficier à l'ensemble du parti, non seulement sur le plan du programme mais aussi sur celui de l'organisation du parti. De ce point de vue également, les jeunes et leurs exigences d'une organisation centrale solidement articulée, d'une propagande permanente, d'une presse “vraiment libérale” et d'un réseau d'associations locales et d'institutions syndicales et mutualistes performantes, contribuèrent à accélérer l'adaptation du parti aux réalités politiques et sociales.²³⁴ Devenu président en octobre 1936, de Laveleye réaliserait une

232. L'article de H. JANNE, “Libéralisme classique et néo-libéralisme”, dans *Le Flambeau*, janvier 1935, p. 1-20, est tout-à-fait révélateur de cette préoccupation. L'auteur y réprouvait tout à la fois le “conservatisme catholique” et le “radicalisme bourgeois qui (...) tend vers une doctrine hybride de thèses libérales et de thèses socialistes contradictoires”.

233. “Somme toute, les libéraux veulent moins transformer notre régime politique que le ramener à sa pureté primitive”, d'après É. DE LA VALLÉE-POUSSIN, “L'aspect actuel du problème de la réforme de l'État”, dans *La Revue Générale*, 15 avril 1934, p. 466. Les thèses libérales en ce domaine sont résumées dans le livre de H. SPEYER, *Corporatisme ou parlementarisme réformé?*, Bruxelles, 1935. Ces propositions visaient principalement à la création de “conseils auxiliaires” destinés à désengorger le travail législatif, et composés de compétences issues de ce que l'on appellerait de nos jours la “société civile”, à l'amélioration des procédures de travail du Parlement et à la mise en place d'une Cour de contentieux administratifs.

234. Voir A. MARÉCHAL, “La réorganisation du parti”, et J. VERDUCK, “Le

partie de ces revendications, avec son style un peu martial, son souci d'une direction fortement centralisée, en liaison continue avec ses troupes, et sa prétention à "animer tous les groupements libéraux comme en période électorale"²³⁵.

Succédant à la contestation des aînés par leurs jeunes, le phénomène d'intégration massive des jeunes éléments dans les rouages du parti figure aussi parmi les traits saillants du processus des années 1932-1935. Convient-il, dans la foulée des travaux de Patrick Lefèvre sur le cas brugeois, d'y voir l'émergence, au niveau central, des nouvelles générations, et avec elles, des aspirations de la classe moyenne? Il est prématuré, sur ce plan également, de tenter de formuler une réponse valable, quoique bien des indices puissent fonder semblable assertion. Il reste, naturellement, qu'on ne saurait trop insister sur l'importance – qualitative et quantitative – de ce renouvellement des cadres, qui allait fournir au vieux parti libéral, ses élites pour deux décennies...²³⁶

Au terme de cette analyse, la fonction et la portée du congrès libéral apparaissent, espérons-nous, dans toutes leurs dimensions. Revendication majeure d'une base écartée de la décision, arme stratégique de la part d'une direction du parti soucieuse de reprendre la maîtrise de ses troupes, expression de tensions intérieures et de la montée d'aspirations nouvelles, oeuvre de circonstance ou d'opportunité ou enfin baromètre de l'évolution profonde du parti, le congrès était tout cela à la fois. En un certain sens, il paraît constituer une survivance des congrès du 19^{ème} siècle, à une époque où le parti libéral ne possédait pas d'autre structure nationale.

La réalité que permet de mettre à jour une analyse interne, effectuée au départ du "prétexte" de ce congrès, commande d'être mise en relief. Il s'est perpétué, dans l'historiographie, une représentation quasi-uniforme de la réalité organisationnelle d'un parti libéral foncièrement statique, vivant à l'ombre des deux grands – catholiques et socialistes – avec son

développement des oeuvres sociales" (avril 1933).

235. *Solidra*, novembre 1936. Sur la présidence de Laveleye, voir e.a. M. D'HOORE, *Les libéraux belges face à la guerre civile espagnole 1936-1939*, mémoire de licence inédit, ULB, 1985, p. 192 et ss.

236. La plupart des jeunes acteurs du mouvement de 1932, et notamment Jaspas, de Laveleye, Motz, Rey, Destenay, Sabbe, Van Glabbeke, Willem Janssens, Charles Janssens, Charles Moureaux... devinrent par la suite parlementaires libéraux. De Laveleye, Motz et Destenay furent également présidents du parti. Les deux premiers cités, comme Jaspas, Rey, Van Glabbeke ou Moureaux, occupèrent des fonctions ministérielles. Henri Janne également, mais sous les plis d'un autre drapeau: il était passé au parti socialiste en 1946....

programme flou bâti sur des principes un peu vieillots, sa structure souple et très peu élaborée, ses notables et cette “élégante anarchie” d’une formation ignorant toute discipline. On s’aperçoit néanmoins, à travers le congrès de 1932, à quel point cette organisation et certains de ces traits ont évolué, ont connu des avancées, des reflux et des crises, se sont peu à peu enrichis et modifiés, signe incontestable de la vitalité et de la capacité d’adaptation du plus ancien courant politique belge.

Dans un article publié voici une dizaine d’années, le professeur Els Witte soulignait la prépondérance accordée par les historiens aux analyses axées sur les éléments idéologiques de l’évolution des partis, envisagés d’abord dans leur relation au contexte général et à la perspective nationale, au détriment des approches intégrant de façon explicite les facteurs d’ordre interne.²³⁷ Notre propos ne vise rien d’autre qu’à plaider en faveur de ces dernières.

237. E. WITTE, “Aperçu des études consacrées aux partis politiques”, dans *Revue de l’Université de Bruxelles*, 1981, 1-2, p. 100-102.

**Een aspect van de interne organisatie
van de politieke partijen:
het Liberaal Congres van 1932.**

DOOR
MARC D'HOORE

samenvatting

Het Congres vormt de dag van vandaag een courante demonstratie van de activiteit van de meeste politieke partijen. Dat is evenwel niet altijd het geval geweest, tenminste niet op zulk een manifeste manier.

In de Liberale Partij zoals ze zich voordeed na de Eerste Wereldoorlog, ging het om een 'orgaan' dat in de statuten totaal ontbrak, en waarvan de bijeenroeping volledig afhing van de leiders, met als doeleinden een programmaherziening of een examen van leerstellige aard. Zulke vage en onzekere modaliteiten verleenden vanzelfsprekend aan het Liberaal Congres een specifiek karakter en een zonderlinge betekenis, die door een interne analyse ten volle in het daglicht kunnen worden gesteld.

Door de veelvuldige bepalingen die het op het spel zette, illustreert het Liberaal Congres van 18 en 19 juni 1932, dat officieel samengeroepen was teneinde het programma op onderwijsgebied te verhelderen, op schitterende wijze de exacte omstandigheden waarin het Congres werd geconvoceerd, de eigen functie ervan en de ware betekenis die men er moet aan verlenen.

Meerdere elementen verdienen hier in het daglicht te worden gesteld. Vooreerst verschijnt de bijeenroeping van het Congres als ontgensprekelijk verbonden met de convergentie van een aantal factoren, waarvan de 'moderantistische' onderwijslijn van de leiders eerder de ideale katalysator vertegenwoordigde dan de enige inzet. De veralgemeende degradatie van de Partij, haar doctrinale 'apathie' en de contradicties binnen haar discours veroorzaakten de samenvloeiing in een stevige contestatiebeweging van allen die akkoord gingen omtrent de eis tot een groot intern debat en tot een reorganisatie in de diepte. Het ging hier niet enkel om de traditionele

'radicalen', maar eveneens om de jonge liberalen, die bezield waren door de zorg om het geloofwaardigheidsverlies van de liberale boodschap te voorkomen, en om alle mensen aan de 'basis', die zich ergerden aan het ultra-pragmatisme van de leiders. Met een zelden geziene handigheid slaagden deze laatsten er niettemin in om zich het thema van het Congres weer toe te eigenen en om het een zeer gemodereerd standpunt te doen goedkeuren inzake de schoolkwestie. Die recuperatie en de bevestiging van de gematigde lijn betekenden evenwel niet de volledige triomf van de leiders, zoals men het al te graag heeft voorgesteld. Indien de nederlaag van de radicale elementen toegeschreven moet worden aan hun fundamentele onbekwaamheid om hun poging te steunen op een stevig en electoraal verantwoord alternatief, dan kwamen de jongeren daarentegen versterkt uit het Congres en konden ze hun eisen opnieuw krachtig opnemen. Hun massale integratie in de geledingen van de partij, begonnen omstreeks 1933-1934, bakent een intern renovatieproces af dat leidde tot de samenkomst van een nieuw Congres in 1935. Dat laatste zag de aanvaarding van een zeer compleet en uitgesproken democratisch programma, dat voornamelijk terugging op die jonge liberale generatie.

De interne analyse herstelt tenslotte een uiterst complexe en dynamische realiteit in haar oorspronkelijke staat en werpt, door zekere klassieke voorstellingen betreffende het hedendaags Belgisch liberalisme te nuanceren, een nieuw licht op minder klaarblijkelijke maar even fundamentele aspecten.

An aspect of the internal organisation of political parties: the liberal congress of 1932

BY
MARC D'HOORE

summary

The congress today makes out a current form of the activities of most political parties, yet this was not always so, at least not as explicit as today.

Within the liberal party as it came out of the First World War, an "organ" as this was fully absent from its regulations, hence the convocation was left to the appreciation of its leaders, and was aimed at program revisions or doctrinal examinations. Imprecise and vague modalities like these naturally gave the liberal congress a specific character and singular significance, which an internal analysis could clear out.

Among the multiple determinants that were playing, the liberal congress of June the 18th and 19th of 1932 -summoned officially for clearing out the party's education program- illustrates remarkably well the exact convocation circumstances, its proper function, and the meaning that should be attributed to it.

In this case, several elements should be taken into consideration. Firstly, the convocation of the congress appears linked to the convergence of a series of factors among which the "moderate" education policy of the leaders represented rather than the specific topic an ideal catalyst. The general degradation of the party, its doctrinal "apathy" and the contradictions in its discours provoked the junction, and a vast contestation movement, of all those that were demanding a great internal debate and a thoroughgoing reorganisation. Apart from the traditional "radicals", there were also young liberals involved, bothered by the weakening credibility of the liberal message, and all those at the "bottom", that had it with the ultra-pragmatism of the leaders. With rare hability, though, the latter succeeded in regaining the congress' theme and having a very moderated

viewpoint on education policy passed through. Still, this did not mean an absolute victory of the leaders, as was too easily declared. The breakdown of the radicals can be attributed to a fundamental incapacity of presenting a solid and electorally justifiable alternative, yet the young ones came out stronger, and were able to put forward their demands even louder. Their massive integration in the party's structures during the years 1933-1934 marked an internal renovation process leading to the summoning of a new congress in 1935. This time a very complete and straightforwardly democratic program was adopted, essentially through the efforts of this young liberal generation.

Eventually, the internal analysis reveals an extremely complex and dynamic reality; by bringing about a differentiated approach to some traditional images of contemporary Belgian liberalism, it brings to the light some aspects which may be less apparent, yet essential as well.